

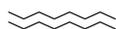
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de communes
Terres du Lauragais



2020

SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT 03

L'ANNÉE EN IMAGES 04

L'INSTITUTION 06

La carte d'identité	07
Les 83 délégués communautaires	08
La gouvernance	09
Comment ça marche ?	10
Les compétences	12

FONCTIONNEMENT 13

Organisation des services	14
Organigramme	15
Les ressources humaines	16
Systèmes d'information	18
Le budget	19

PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE 20

Economie	21
Culture	23
Tourisme	24
Urbanisme	26

PÔLE SOCIAL 27

Petite enfance	28
Enfance-Jeunesse	31
Chantiers d'insertion	34
Maison France Services (MFS)	35
Transport A la Demande (TAD)	36
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	37
• MARPA	37
• Portage de repas	38
• Service d'Aide A Domicile (SAAD)	39

PÔLE TECHNIQUE 40

Environnement	
• Gestion des déchets	41
• Collecte des déchets	42
• Les déchetteries	43
• Bilan du PLPDMA	44
• Eau & SPANC	44
Patrimoine	
• Bâtiments	45
• Voirie	46
• Espaces verts	47
• GEMAPI	48

GRANDS PROJETS COMMUNS 49

Pacte de Gouvernance	50
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	51



LE MOT DU PRÉSIDENT



Comment établir, pour 2020, le bilan d'activités de la communauté de communes sans évoquer les effets de la crise sanitaire qui a rythmé notre quotidien depuis les mois de mars ?

Elle avait pourtant bien commencé, cette année 2020... Dans cette atmosphère démocratique si particulière de la campagne des municipales, où se mêlent enthousiasmes et résignations, solidarités et individualismes, certitudes et craintes, espoirs et désillusions...

Au final, il fallut attendre le mois de juin et la fin du confinement pour, dès les résultats du 2ème tour connus, procéder mi-juillet à l'installation de la nouvelle gouvernance politique de notre intercommunalité.

Grâce aux outils actuels de communication d'audio et/ou de visioconférence, les réunions et les échanges ont pu avoir lieu et ont permis les prises de décisions tellement difficiles et essentielles en cette période de crise sanitaire.

Depuis, malgré ce contexte inédit et grâce à l'engagement et au professionnalisme sans faille des personnels, les élus travaillent avec enthousiasme, sérieux et détermination pour le bien commun, pour la réussite de notre territoire.

J'en veux pour preuve qu'au-delà de la bonne mise en oeuvre des compétences et de la bonne marche des services, il fallait absolument durant cette période mettre en place le cadre politique pour le mandat à venir.

Grâce à l'implication exemplaire des élus, le Pacte de Gouvernance a été mis en place. Ce Pacte, véritable cadre de référence des relations entre les communes et la communauté, va permettre la mise en oeuvre d'une véritable solidarité territoriale, basée sur la confiance mutuelle.

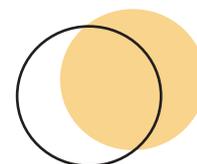
Année difficile donc pour tout le monde, mais plus particulièrement pour nos agents qui, dès les premières heures de confinement, ont assuré leurs missions de service au public à travers notamment le Plan de Continuité de l'Activité (PCA).

Je félicite et remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur contribution, leur professionnalisme, leur courage à l'exercice de leur mission de service public.

Christian Portet,

Président de la Communauté de communes
Terres du Lauragais

L'ANNÉE EN IMAGES



PETITE ENFANCE

RAM. Samedi 11 janvier, les animatrices du RAM secteur Centre ont proposé un spectacle à destination des familles et des jeunes enfants accueillis chez les assistantes maternelles du secteur. Ce spectacle a été monté de toutes pièces avec des assistantes maternelles volontaires et chapeauté par les animatrices du RAM. Un goûter festif autour de la traditionnelle galette des rois a ensuite été partagé.



MAISON FRANCE SERVICES

MFS. La MSAP de Nailloux devient désormais la Maison France Services pour permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et à un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, santé, etc...



100 ANS AU SAAD

BOUGIES. Une bénéficiaire du SAAD a soufflé ses 100 bougies en compagnie de ses aides à domicile.



JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

CERVEAU. Pour la seconde année, le département Petite Enfance a rassemblé l'ensemble de ses agents autour de la thématique « *Les neurosciences aux services des postures professionnelles* ». L'évènement a eu lieu dans la salle de la Fontaine, mise à disposition par la mairie de Préserville. Après deux conférences animées par des intervenantes extérieures spécialisées, des jeux coopératifs favorisant la cohésion d'équipe et un temps de relaxation ont été proposés aux agents. Afin de continuer à prendre soin des tout petits au quotidien, cette journée avait pour objectif qu'ils n'oublient surtout pas de prendre soin d'eux même avant tout !



RÉHABILITATION DE LA FONTASSE

ALGÉCO. Pour mieux accueillir les agents, de nouveaux locaux ont été installés sur le parking de la Fontasse, avec une rampe d'accès réalisée par l'équipe technique. Le réaménagement de l'espace de stationnement a été aussi réalisé en interne : démolition des bacs à sel et mise en place des barrières pour sécuriser le stationnement.



PETIT-DÉJEUNER ÉCONOMIQUE

NUMÉRIQUE. À l'initiative du service économie, plusieurs manifestations à destination des acteurs économiques locaux ont été organisées. Dans cette perspective, un petit-déjeuner sur le thème « *Osez les réseaux sociaux* » a eu lieu le 4 mars dans la salle du conseil gardouchois. Une consultante et formatrice en stratégie marketing et digitale et relation client a animé ce rendez-vous.



ENFANCE-JEUNESSE

ACCUEIL. Les agents du service Enfance-Jeunesse ont accueilli durant le confinement 21 enfants de personnels soignants à Nailloux, Villefranche et Caraman. Les directeurs et animateurs ont ainsi mis en place un accueil bienveillant, sécurisé afin de permettre à ces enfants de vivre un moment agréable pendant cette période difficile pour tous. Ils ont su dépasser leur appréhension et leur inquiétude pour exercer leur travail avec professionnalisme et passion.



DES DESSINS POUR LES AÎNÉS

CONFINEMENT. L'équipe Enfance-Jeunesse a proposé un joli projet durant le confinement pour occuper nos progénitures... Les enfants du centre de loisirs de Villefranche échangent depuis plus d'un an avec les aînés de Maisonneuve. Dans le but de garder le lien et d'apporter un peu de couleurs à leur quotidien : « *Tes dessins avec les aînés de Maisonneuve* » a été mis en place sur le thème « *jardin, fleurs ou animaux* ». Les enfants ont ainsi pu participer à cette belle initiative en envoyant leurs dessins par mail.



ENTRAIDE DES SERVICES

SOLIDARITÉ. Durant le confinement, les agents de portage de repas, du Service d'Aide à Domicile, de la collecte des déchets, de la MARPA et d'accueil des enfants ont œuvré au quotidien face à l'épidémie pour assurer la continuité des services. L'entraide et la collaboration ont vu le jour puisque les agents des différents services se sont déplacés pour compléter ces équipes. Le partage de moments conviviaux a permis de décompresser et de faire face à cette crise.



NOUVEAU MANDAT

ÉLECTIONS. Les élections communautaires ont eu lieu le 15 juillet. Les conseillers communautaires, issus des élections municipales de mars et juin, ont élu le Président et les Vice-Présidents pour 6 années de mandat. La communauté de communes comptabilise à ce jour 83 élu(e)s communautaires titulaires et 48 élu(e)s communautaires suppléants.



DISTRIBUTION DE MASQUES

COVID-19. 40 000 masques, co-financés par le Conseil Départemental de la Haute Garonne et La Région Occitanie, ont été distribués en présence de M. Georges Méric. La distribution a été effectuée au siège de la communauté de communes à l'attention des élus des 58 communes et du président Christian Portet.



JOURNÉE DES ASS. MAT.

RAM. En novembre, les RAM des 3 secteurs ont convié, les ass. mat. et leurs pitchounes à une matinée d'ateliers de psychomotricité et de cirque. Ce fut un réel succès avec la présence de plus de 50 jeunes enfants et de bébés de plus de 8 mois ainsi que 25 assistantes maternelles qui ont répondu présent.e.s.



SENSIBILISATION AU TRI

ENVIRONNEMENT. Pendant les vacances de la Toussaint, dans le cadre du projet « *Trier ce n'est pas sorcier!* », 20 enfants âgés de 10 à 12 ans du centre de loisirs de Villefranche ont confectionné 2 contenants pour la récolte de :

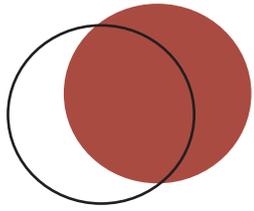
- Bouchons pour l'association Solidarité bouchons 31.
- Stylos, feutres et colles usagés pour l'association Présédys.

Les contenants ont été amenés à la déchetterie de Villefranche. Puis, avec Sandrine, ambassadrice du tri et Julien, agent technique, les enfants ont découvert l'envers du décor de la déchetterie et ont été sensibilisés au tri. Les enfants ont aussi créé 2 contenants pour le centre de loisirs.



ACTION SOLIDAIRE

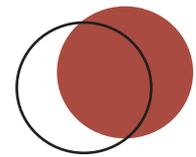
CAMION-DOUCHE. Plusieurs centres de loisirs se sont mobilisés au profit des femmes sans-abri de l'association « *Le camion douche* ». Cette dernière offre un accès gratuit à l'hygiène aux personnes sans domicile fixe, grâce à des véhicules équipés de douche et stationnant dans la Ville rose. Les élèves accueillis ont été invités à fabriquer différents kits avec leurs animateurs, pour ensuite les mettre en vente dans chacune des structures afin de récolter des fonds à reverser à l'association. Au total, près de 170 enfants issus des centres de loisirs d'Auriac-sur-Vendinelle, Bourg-Saint-Bernard, Préserville et Le Faget ont participé à la fabrication de ces kits.



L'INSTITUTION



La carte d'identité de la communauté de communes des Terres du Lauragais



58 communes :

Aignes, Albiac, Auriac sur Vendinelle, Aurin, Avignonet-Lauragais, Beateville, Beauville, Bourg-Saint-Bernard, Caignac, Calmont, Cambiac, Caragoudes, Caraman, Cessales, Folcarde, Francarville, Gardouch, Gibel, La Salvetat-Lauragais, Lagarde, Lanta, Le Cabanial, Le Faget, Loubens-Lauragais, Lux, Mascarville, Maurémont, Maureville, Mauvaisin, Monestrol, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgailard-Lauragais, Montgeard, Mourvilles-Basses, Nailloux, Prèserville, Prunet, Renneville, Rieumajou, Saint-Germier, Saint-Léon, Saint-Pierre-de-Lages, Saint-Rome, Saint-Vincent, Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, Sausens, Ségreville, Seyre, Tarabel, Toutens, Trébons sur la Grasse, Vallègue, Vallesvilles, Vendine, Vieillevigne, Villefranche de Lauragais, Villenouvelle.



Création : 1 janvier 2017

Nombre d'habitants : 40 145 habitants en 2018

Superficie : 617 Km²

Président : Christian PORTET

Directrice Générale des Services : Elodie CAQUINEAU

SIÈGE ADMINISTRATIF

73, av de la Fontasse
 31290 Villefranche-de-Lauragais
 05 31 50 45 50
 accueil@terres-du-lauragais.fr

PÔLES DE PROXIMITÉ

Secteur Caraman :
 7, av du 8 mai 1945 - 31460 Caraman
 05 62 18 42 80

Secteur Nailloux :
 3, rue de la République - 31560 Nailloux
 05 62 71 96 95



LES 83 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

Mandat 2020-2026 (au 31 décembre 2020)

AIGNES ROQUES Gérard (Maire)	LANTA AVERSENG Pierre MENGAUD Marc (Maire) RANC Florence	RIEUMAJOU MILLES Rémi (Maire)
ALBIAC ROUGE Cédric (Maire)	LE CABANIAL ROUVILLAIN Thierry (Maire)	SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE BODIN Pierre REUSSER Isabelle RUFFAT Daniel (Maire)
AURIAC-SUR-VENDINELLE PEDRERO Roger (Maire)	LE FAGET CALMETTES Francis (Maire)	SAINT-GERMIER ESCRICH-FONS Esther (Maire)
AURIN VERCRUYSSSE Sandrine (Maire)	LOUBENS LAURAGAIS FERLICOT Laurent (Maire)	SAINT-LEON CASES Françoise (Maire) DUMAS-PILHOU Bertrand
AVIGNONET-LAURAGAIS HAYBRARD DANIELI Isabelle (Maire) TISSANDIER Thierry	LUX BRESSOLLES Pierre (Maire)	SAINTE-PIERRE DE LAGES SIORAT Florence
BEAUTEVILLE MILHES Marius (Maire)	MASCARVILLE CAZENEUVE Serge (Maire)	SAINT-ROME DE LA PANOUSE Geoffroy (Maire)
BEAUVILLE POUS Thierry (Maire)	MAUREMONT LATCHE Catherine (Maire)	SAINT-VINCENT ROUQUAYROL Pierre-Alain
BOURG-SAINT-BERNARD CESSÉS Evelyne (Maire)	MAUREVILLE CROUX Christian (Maire)	SAUSSENS MOUYSSSET Maryse (Maire)
CAIGNAC BARTHES Serge (Maire)	MAUVAISIN CANAL Blandine	SEGREVILLE CASTAGNE Didier (Maire)
CALMONT BREIL Christophe PALLEJA Patrick PERA Annie PORTET Christian (Maire)	MONESTROL RIAL Guilhem (Maire)	SEYRE TOUJA Michel (Maire)
CAMBIAC ADROIT Sophie	MONTCLAR-LAURAGAIS LABATUT David (Maire)	TARABEL VIVIES Sylvie (Maire)
CARAGOUDES CLARET Jean-Jacques (Maire)	MONTESQUIEU-LAURAGAIS LAFON Claude (Maire)	TOUTENS CAMINADE Christian (Maire)
CARAMAN CALMEIN François CASSAN Jean-Clément (Maire) DAYMIER Marie-Gabrielle NAVARRO Karine	MONTGAILLARD-LAURAGAIS MOUYON Bruno (Maire)	TREBONS-SUR-LA-GRASSE STEIMER John (Maire)
CESSALES POUILLES Emmanuel (Maire)	MONTGEARD KONDZYSHYN Serge (Maire)	VALLEGUE ZANATTA Rémy (Maire)
FOLCARDE DABAN Evelyne (Maire)	MOURVILLES-BASSES DE LAPLAGNOLLE Axel (Maire)	VALLESVILLES IZARD Christian (Maire)
FRANCARVILLE FIGNES Jean-Claude (Maire)	NAILLOUX ARPAILLANGE Michel DATCHARRY Didier GLEYSÉS Lison (Maire) METIFEU Marc NAUTRE Eva OBIS Eliane	VENDINE HEBRARD Gilbert (Maire)
GARDOUCH GUERRA Olivier (Maire) MIR Virginie	PRESERVILLE MORICHON Roland	VIEILLEVIGNE MIQUEL Laurent (Maire)
GIBEL BOMBAIL Jean-Pierre (Maire)	PRUNET BOURGAREL Roger (Maire)	VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS BARJOU Bernard (Maire) BIGNON Christine GRAFEUILLE ROUDET Valérie MAZAS CANDEIL Alexandra MERCIER Christian PIC NARDESE Lina RAMADE Jean-Jacques
LAGARDE PEIRO-FOURNIER Marielle (Maire)	RENNEVILLE ROS-NONO Francette (Maire)	VILLENOUVELLE FEDOU Nicolas (Maire) ROBERT Anne-Marie
LA SALVETAT-LAURAGAIS CAZELLES Jean-Pierre (Maire)		

PRÉSIDENT
Christian PORTET



La Gouvernance des Terres du Lauragais

Parmi les **83 conseillers communaux** ont été élus **le Président** et les **12 Vice-Présidents**.

LES VICE- PRÉSIDENTS

Madame ADROIT Sophie

1^{ère} Vice-Présidente
Aménagement du territoire (urbanisme, SCOT, Planification, PLUi)



Monsieur HEBRARD Gilbert

2^{ème} Vice-Président
Solidarité territoriale (conférence des Maires, pacte de gouvernance, conseil de développement, règlement intérieur)



Madame CANAL Blandine

3^{ème} Vice-Présidente
Économie (finances, budget, achat public)



Monsieur GUERRA Olivier

4^{ème} Vice-Président
Développement et attractivité économique (commerce artisanat, zone d'activité, agriculture)



Madame GLEYES Lison

5^{ème} Vice-Présidente
Tourisme et Culture (Office du tourisme, patrimoine, sentiers de randonnée, canal du midi)



Monsieur RAMADE Jean-Jacques

6^{ème} Vice-Président
Environnement (Déchets, eau, assainissement et GEMAPI)



Madame PIC-NARDESE Lina

7^{ème} Vice-Présidente
Action sociale (CIAS, service à la personne, insertion, Maison France Services)



Monsieur FEDOU Nicolas

8^{ème} Vice-Président
Bâtiment et Espace vert (prestation aux communes, grands travaux)



Madame SIORAT Florence

9^{ème} Vice-Présidente
Transition Énergétique (PCAET, transition énergétique, mobilité et transport)



Monsieur MENGAUD Marc

10^{ème} Vice-Président
Voirie (pool routier, PATA, DO)



Madame HAYBRARD-DANIELI Isabelle

11^{ème} Vice-Présidente
Petite Enfance (Crèche, RAM, LAEP)



Monsieur CASSAN Jean-Clément

12^{ème} Vice-Président
Enfance Jeunesse (ALAE, ALSH, vie associative, MAJ, ALAC)



TERRES DU LAURAGAIS

COMMENT ÇA MARCHE ?

LES 12 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Il existe 12 commissions thématiques de travail permanentes. Ces commissions sont composées de conseillers communautaires désignés à la proportionnelle de groupes politiques.

Elles permettent aux élus d'œuvrer en toute transversalité et de porter des actions et les politiques communautaires. Ces commissions sont chargées d'étudier les dossiers de leurs compétences et de préparer les délibérations et décisions qui seront prises en Conseil communautaire. Elles ont un rôle administratif.

Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis sur les dossiers qu'elles instruisent, à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum de présence soit exigé.



Commission 1 : "Aménagement du territoire (urbanisme, SCOT, Planification, PLUi)"

Commission 2 : "Solidarité territoriale (Conférence des Maires – pacte de gouvernance, conseil de développement, règlement intérieur)"

Commission 3 : "Economie : finances, budget, achats publics"

Commission 4 : "Développement et attractivité économique (commerce artisanat, zone d'activité, agriculture)"

Commission 5 : "Tourisme et culture (Office du tourisme, patrimoine, sentiers de randonnée, canal du midi)"

Commission 6 : "Environnement (déchets, eau, assainissement et GEMAPI)"

Commission 7 : "Action sociale (CIAS, service à la personne, insertion, Maison France Services)"

Commission 8 : " Bâtiment espaces verts (prestation aux communes, grands travaux)"

Commission 9 : "Protection de l'environnement (PCAET, transition énergétique, mobilité et transport)"

Commission 10 : "Voirie"

Commission 11 : "Petite Enfance (Crèche, RAM, LAEP)"

Commission 12 : "Enfance jeunesse sport et vie associative (ALAE, ALSH, vie associative, MAJ, ALAC)"

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement est un organe de concertation pour favoriser la participation citoyenne. La communauté de communes a fait le choix de créer son conseil de développement.

Il s'agit d'un organe de concertation composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs situés dans le périmètre intercommunal.

Il comporte 12 membres et est principalement consulté sur la définition et le suivi des actions concrètes du projet de territoire. Il peut aussi donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

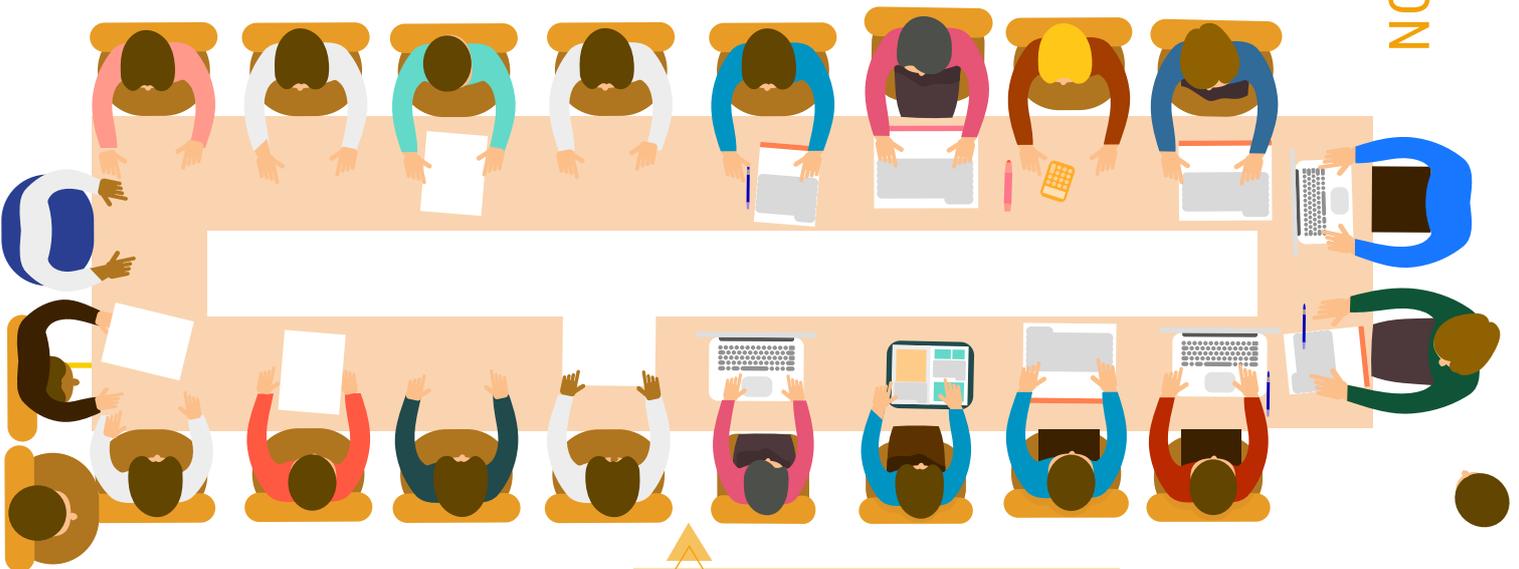
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est composé des 83 délégués communautaires titulaires. Il se prononce sur les actions et les projets de la communauté de communes et se réunit au minimum une fois par trimestre. Une fois par mois en moyenne au sein de la communauté de communes de Terres du Lauragais



LE PRÉSIDENT

Élu par les délégués des communes au conseil communautaire, il propose et met en œuvre les politiques communautaires en exécutant les décisions prises par le conseil et le bureau communautaire. Il peut, lui-même, prendre des arrêtés par délégation du Conseil communautaire ou attribution légales.



LE BUREAU EXÉCUTIF

Il est composé du président, des 12 vice-présidents et de 12 autres membres délégués.

En 2020

10 réunions du conseil communautaire

22 réunions en bureau communautaire dont 13 bureaux de crise sanitaire

257 délibérations

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle regroupe les 58 maires des communes membres composant la communauté de communes et le Président de Terres du Lauragais. Elle exprime des demandes collectives, est informée des solutions proposées, suit l'activité de Terres du Lauragais, l'avancement des opérations et le projet de développement du territoire.

La première conférence des maires de Terres du Lauragais a eu lieu le 18 décembre 2020, sur le thème « Les compétences de l'intercommunalité et les grands principes du pacte de gouvernance ».

LES COMPÉTENCES DE TERRES DU LAURAGAIS



Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace ;
- Développement économique ;
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ;
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs - l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés ;
- Eau ;
- Elaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Compétences Supplémentaires avec intérêt communautaire

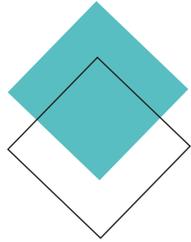
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Création, aménagement et entretien de la voirie ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Assainissement non collectif des eaux usées ;
- Création et gestion de maison de service au public.

Compétences supplémentaires

- Petite enfance ;
- Enfance : mercredi après-midi après l'école et les vacances scolaires / Accueil de loisirs périscolaires d'origine communautaire ;
- Jeunesse : ALAC, MAJ ;
- Insertion ;
- Tourisme ;
- Culture d'intérêt communautaire ;
- Réseau de communication électronique ;
- Déchets : suivi post exploitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage.

Autres services et prestations

Transport A la Demande (TAD), urbanisme (autorisation des droits du sol), animation sportive dans les écoles, entretien bâtiments et espaces verts, prêts de matériel aux communes.



FONCTIONNEMENT



ORGANISATION DES SERVICES



4
PÔLES

- PROMOTION DU TERRITOIRE
- ACTION SOCIALE - SERVICE À LA PERSONNE
- SERVICES TECHNIQUES : ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
- ADMINISTRATION ET SERVICES GÉNÉRAUX

10
DÉPARTEMENTS

- PROMOTION DU TERRITOIRE
 - PETITE ENFANCE
 - ENFANCE
- SERVICE À LA PERSONNE ET ACCÈS AUX SERVICES
 - ENVIRONNEMENT
 - PATRIMOINE
- RESSOURCES HUMAINES ET PRÉVENTION
- FINANCES ET ACHATS
 - SUPPORT
- SYSTÈME D'INFORMATION

19
SERVICES
31
STRUCTURES

- 10 CRÈCHES
- 2 RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (RAM)
- 1 LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)
- 5 ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE (ALAE)
- 6 ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)
- 4 ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS AU COLLÈGE (ALAC)
- 2 MAISONS DES JEUNES
- 1 MAISON FRANCE SERVICES (MFS)

2
ORGANISMES
INTERCOMMUNAUX

1 CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CIAS)

1 OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL (OTI)

ORGANIGRAMME



PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

PÔLES	PROMOTION DU TERRITOIRE	ACTION SOCIALE			ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE		ADMINISTRATION ET SERVICE GÉNÉRAUX			
Départements 9 AGENTS*	PROMOTION DU TERRITOIRE	PETITE ENFANCE	ENFANCE	SERVICE À LA PERSONNE	ENVIRONNEMENT	PATRIMOINE	FINANCES	RH - PRÉVENTION	SUPPORT	SYSTÈME D'INFORMATION
	ÉCONOMIE (dont Zones d'Activités) CULTURE URBANISME TOURISME 6 AGENTS	CRÈCHES RAM LAEP 132 AGENTS	ALAE ALSH MAJ ALAC Animateur sportif Chantier d'insertion 88 AGENTS	Maison France Services (MFS) Transport à la demande 4 AGENTS	Déchetterie Collecte des déchets Atelier mécanique 41 AGENTS	Bâtiment Voirie Espaces verts Chantier d'insertion GEMAPI 41 AGENTS	Comptabilité Achats 7 AGENTS	RH Prévention 11 AGENTS	Accueil Communication Juridique Secrétariat 13 AGENTS	Informa-tique Télépho-nie SIG Réseaux 5 AGENTS
	OTI 9 AGENTS		CIAS 27 AGENTS							

* Chiffres relevés au 31 décembre 2020.





LES RESSOURCES HUMAINES

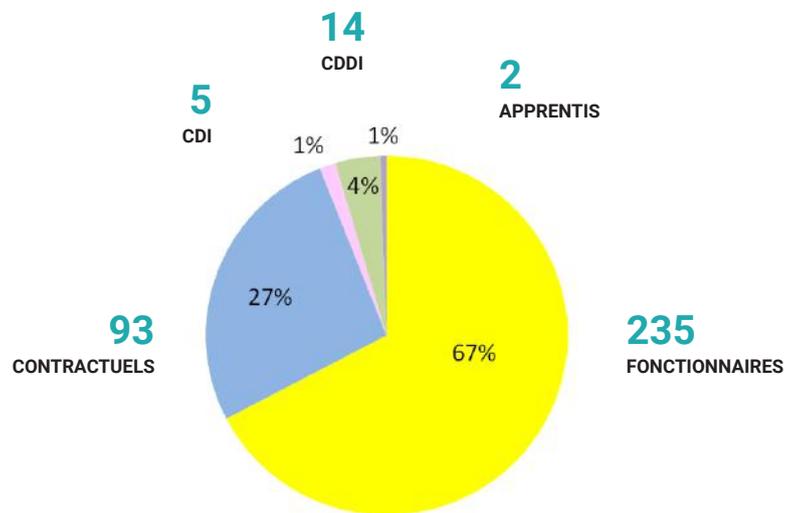
EFFECTIFS

349

AGENTS
employés par
la collectivité
au 31
décembre
2020

504

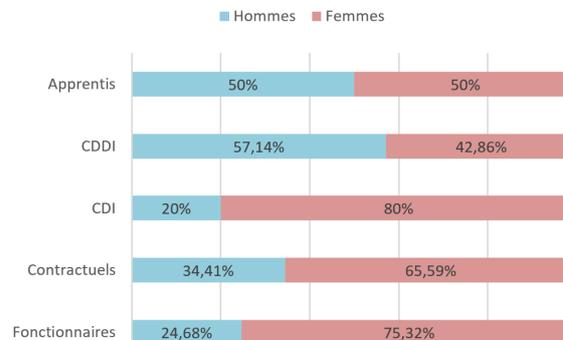
AGENTS
employés par
la collectivité
tout au long
de l'année
2020



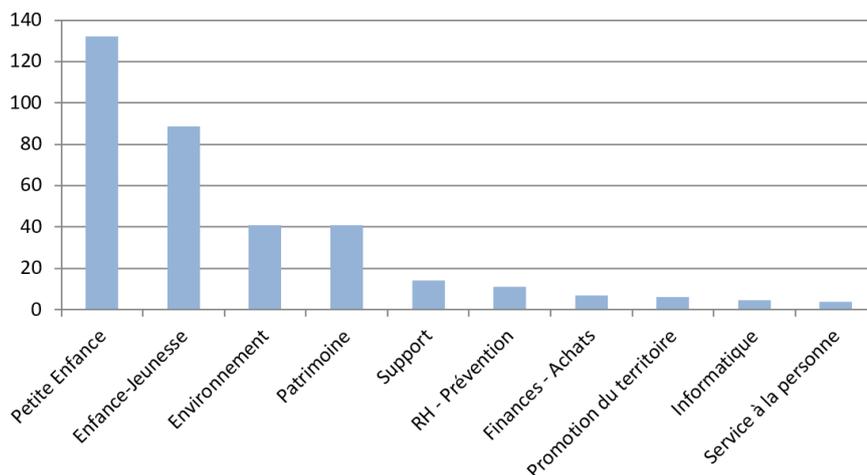
Au 31 décembre 2020, la collectivité employait 249 femmes et 100 hommes.

Répartition par genre et statut

235 fonctionnaires : 58 hommes - 177 femmes
93 contractuels : 32 hommes - 61 femmes
14 CDDI : 8 hommes - 6 femmes
5 CDI : 1 homme - 4 femmes
2 Apprentis : 1 homme - 1 femme



Répartition par département



BUDGET ET REMUNERATION



Les charges de personnel représentent
44.26% des dépenses de fonctionnement.

PREVENTION

• **1** conseiller en prévention et **1** assistant de prévention.

• **104.50** jours de formation liés à la prévention (habilitations, CACES, FCO...)
pour un montant de **6 721.14€**.

La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail :

- **39 741.23 €** de dépenses liées à l'épidémie Covid 19 (masques, gels, barrières anti-postillons...).
- **1 068.67 €** de dépenses liées à l'aménagement et la protection des postes de travail.
- **55 719.31 €** de dépenses liées aux Equipements de Protection Individuelle.



FORMATION

En 2020, **556.50 jours** de formation ont été suivis par **153 agents** (comptabilisés une seule fois).

Nombre d'agents par catégorie ayant bénéficié au moins un jour de formation

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre de jours de formation suivis	70,50	41	445	556,50
Nombre d'agents	15	17	121	153

Répartition des dépenses de formation

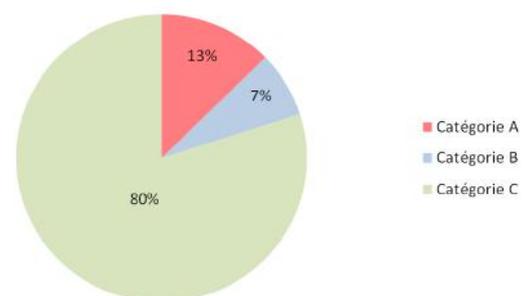
59.94% : CNFPT
39.20% : Autres organismes
0.86% : Frais de déplacement, repas, hébergement

76 015.21 € ont été consacrés à la formation.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

3 000 € de dépenses par le groupe de travail « QVT ».

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



- 16.66% des agents de catégorie A ont suivi une formation.
- 18.90% des agents de catégorie B ont suivi une formation.
- 64.51% des agents de catégorie C ont suivi une formation.

SYSTÈMES D'INFORMATION



Pendant le premier confinement :

- Dans un environnement vierge sur les pratiques de télétravail, le département Systèmes d'Information a pu mettre en télétravail une cinquantaine d'agents afin d'assurer la continuité des services publics.
- Utilisation de logiciels open source pour assurer la collecte des besoins en garde d'enfant pour les personnels soignants.

Grands événements :

- Mise en place des « Jeudi du SI » : le service informatique du département Systèmes d'Information se rend au plus près des agents dans les différentes structures du territoire.



190 ordinateurs



90 smartphones



1 200 demandes / traitements d'incidents

Déploiement de la fibre Rapport 2020 du Syndicat Haute Garonne Numérique

En 2020, les travaux de déploiement de la fibre optique, puis sa commercialisation, ont progressé significativement malgré le contexte sanitaire et économique.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Les conséquences de la crise sanitaire ont eu un effet réel sur la désorganisation de l'activité de construction ainsi que sur la dynamique d'industrialisation. Le 27 mars 2020, Haute-Garonne Numérique et Fibre 31 ont annoncé l'interruption provisoire des travaux de construction.

Durant cette période, Haute-Garonne Numérique a demandé au délégataire de prendre les dispositions nécessaires pour poursuivre les études. Cette décision a contribué à une reprise rapide des travaux. Le 11 mai 2020, Haute-Garonne Numérique a annoncé la reprise progressive des travaux en demandant à son délégataire Fibre 31 de veiller à ce que les mesures sanitaires s'ajoutent aux règles habituelles de sécurité. Après le redémarrage, c'est seulement entre septembre et octobre 2020 que le rythme s'accélère pour atteindre un niveau jamais atteint depuis le démarrage du projet de 10 000 prises par mois.



LA SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

L'état d'avancement du déploiement de fibre sur le département, fin décembre 2020, était le suivant :

- **51 Noeuds de Raccordement Optique (NRO) sur les 51 prévus** ont été installés, dont 22 sont réceptionnés et activés.
- **La mise en place du réseau de collecte se poursuit**, 33 liens de collectes sont terminés, **2 Points de Présence Opérateur (POP)** à Toulouse et Saint Gaudens sont activés.
- Concernant la distribution, **412 Sous-Répartiteur Optique (SRO) sur 652** sont installés, 239 CRMA DPM (procédure permettant de déclarer qu'une zone technique peut être ouverte à la commercialisation) ont été déposés, 55 072 prises sont raccordables sur 174 zones arrières de SRO.
- **17 867 demandes de raccordement sont en cours**. 11 792 prises sont raccordées.

LE BUDGET



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le budget 2020 en bref

Montant total réalisé en 2020 :

30.9 millions d'euros



1^{er} janvier 2020 :

- Transfert du budget annexe du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et du budget annexe de la station d'épuration de la Zone d'Activités du Cabanial vers le budget du Réseau 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne).

LE FONCTIONNEMENT : 25.6 M€

- **18.9 M€** de fonctionnement des services



(dont 250 000€ de subvention à l'OTI sur un montant total réalisé de l'OTI de 547 100€)



- **5.9 M€** d'atténuation de produits

- **0.7 M€** d'opérations d'ordre

(dont 220 000€ de subvention au CIAS sur un montant total réalisé du CIAS de 1 321 000€)

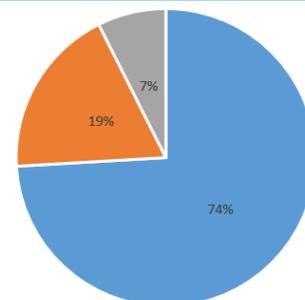
L'INVESTISSEMENT : 5.3 M€

- **2.4 M€** d'investissement
 - Pool Routier : **60%**
 - Achat-Réhabilitation Bâtiments : **30%**
 - Equipements divers : **6%**
 - Equipements ordures ménagères et déchetterie : **4%**
- **1.4 M€** de remboursement du capital de la dette
- **1.4 M€** de résultat d'exécution déficitaire
- **0.1 M€** d'opérations d'ordres

Nouveautés 2020 :

- Acquisition et aménagement du bâtiment "Pôle Cocagne" à Nailloux (2020/2021).
- Acquisition des bâtiments ex-SIECHA à Nailloux pour les services techniques du secteur Sud.
- Lancement des études pour projet innovant de collecte des déchets.
- Rénovation énergétique du siège social à Villefranche-de-Lauragais (2020/2021).

Répartition des marchés par nature de prestation et par service :

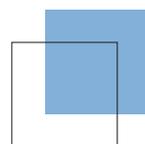


■ FOURNITURE ET SERVICES ■ TRAVAUX ■ PRESTATIONS INTELLECTUELLES

MARCHÉS PUBLICS

Nombre total de consultations lancées	29
Répartition selon le type de procédure	
Nombre de MAPA	22
Nombre d'appel d'offres	2
Nombre de procédures autres (prêt bancaire)	3
Nombre de marchés attribués	27
Valeur totale des marchés attribués	697 016 € HT

PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE





ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

• Volet numérique :



Facebook :
Création d'un groupe spécifique pour l'économie.



LinkedIn :
235 abonnés au 31 décembre. Mise en ligne d'articles plusieurs fois par semaine.



Newsletters :
Mise en œuvre de 16 newsletters régulières auprès de nos contacts.



Site internet :
Mise à jour des informations.



Presse locale :
Envoi d'articles lorsqu'une mise en valeur est nécessaire.



Témoignages :
14 vidéos tournées de témoignages d'entreprises.

• Volet événements :



Rendez-Vous Entreprises en Lauragais :

Initialement prévu le 15 octobre 2020, il a été reporté en juin 2021 en raison de la crise sanitaire.



Petits-Déjeuners Eco :

• « **Osez les réseaux sociaux** » : animé par Catherine Epstein de l'entreprise Capt'In. Cet événement a eu lieu le 04 mars.

• « **Se lancer dans la vente en ligne : les 5 erreurs à éviter** » : animé par Alix Howard de SQLI Digital Experience. Initialement prévu le 14 octobre, cet événement a été annulé pour des raisons liées à la crise du COVID 19.



MOBILISATION - COVID-19

• **Relais des mesures d'aides** mises en œuvre par l'État et la Région : newsletters, mails d'informations, réseaux sociaux.

• En partenariat avec la CMA : **120 entreprises appelées**.

• En partenariat avec le laboratoire SMILE : **48 visières fabriquées et distribuées aux entreprises**.

• **Chèques-cadeaux distribués aux agents** pour les fêtes de fin d'année d'un montant de 12 000€ pour découvrir et consommer local : **82 entreprises mobilisées**.

• **Fonds Solidarité du Conseil Départemental 31** : 26 chefs d'entreprises + 16 conjoints ont bénéficié de ce dispositif.

• **Fond l'OCCAL** : 10 entreprises ont bénéficié du volet 1 et 2 + 22 entreprises ont sollicité le volet 3. Engagement à hauteur de 100 000€.

1. Avance remboursable pour étayer la trésorerie.
2. Subvention pour achat de matériels.
3. Paiement d'un mois de loyer.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

• Territoire d'Industrie :

Mise en avant du projet Cler Vert dans le cadre du plan de relance.



• Petites Villes de Demain :

2 communes lauréates : Caraman et Villefranche de Lauragais.



• Pass et Contrat Occitanie :

19 entreprises ont bénéficié de ce dispositif régional.

• Aide à l'immobilier d'entreprise :

4 dossiers ont été retenus pour un engagement en 2021.

COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INTERCOMMUNALES

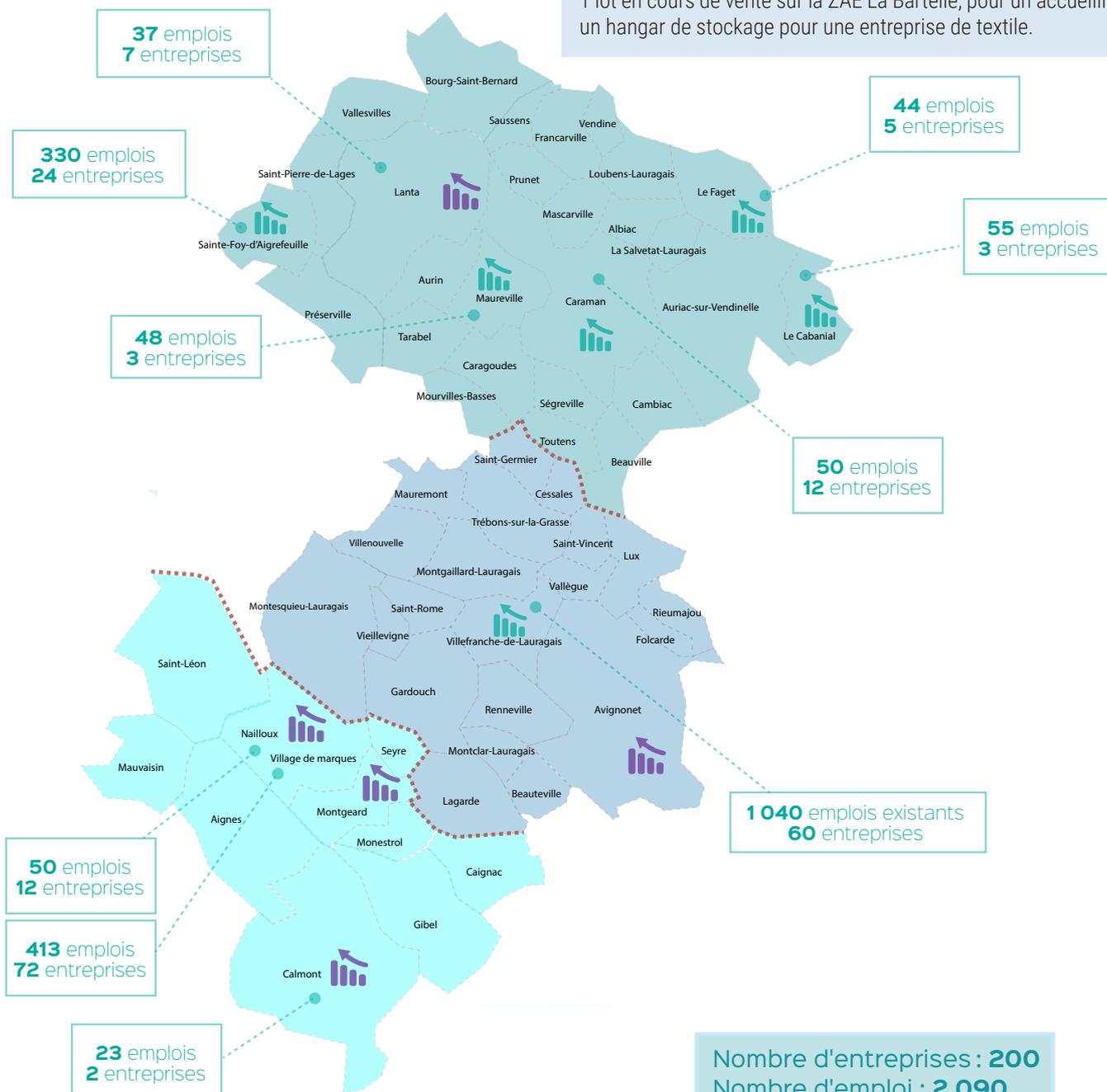
Organisation d'ateliers participatifs avec les élus (03) et partenaires techniques (02) dans le cadre de l'élaboration d'un schéma de développement stratégique des zones d'activités.

La communauté de communes compte 3 zones d'activité en cours de commercialisation en 2020 :

- La Bartelle au Cabanial ;
- Val de Saune II tranche 2 à Sainte Foy d'Aigrefeuille ;
- La Camave III à Villefranche de Lauragais.

Nombre de lots vendus en 2020 :

- **Secteur de Villefranche de Lauragais**
3 lots ont été vendus sur la ZAE Camave III « Dite La Merline » pour accueillir un crématorium, un tiers-lieux, une entreprise d'espace verts et travaux paysagers, et une société spécialisée dans la prothèse ongulaire.
- **Secteur Sainte-Foy-d'Aigrefeuille**
2 lots sont en cours de vente sur la ZAE Val de Saune II tranche 2, pour accueillir une société spécialisée dans la conception de pièces mécaniques pour l'aéronautique et une entreprise spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'installation électrique dans tous locaux.
- **Secteur Le Cabanial**
1 lot en cours de vente sur la ZAE La Bartelle, pour un accueillir un hangar de stockage pour une entreprise de textile.



Nombre d'entreprises : 200
Nombre d'emploi : 2 090

Nombre de ZAE :
6 publiques et 5 privées
1 ZAE de statut OZE*

Commune avec Zone d'Activités Économique publiques (ZAE)

 Commune avec Zone d'Activités Économique privées (ZAE)

Chiffres en date de 2019.

*OZE = Occitanie Zones Economiques



Mise en oeuvre opérationnelle du Schéma de Développement culturel : 11 actions ont été engagées dès 2020 à travers divers dispositifs.



APPEL À PROJET CULTURE (AAP) 2020

- 13 associations retenues.
- **Montant d'aide :**
Initialement prévu de 24 070€.
- **En raison du Covid-19 :**
Seulement 6 projets réalisés, soutenus à hauteur de 9 680€.



DISPOSITIF D'EDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE À VOCATION SOCIAL (DEMOS)

- **En partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la MJC d'Avignonet-Lauragais.**
- 13 enfants bénéficiaires :
Résidents sur 8 communes.
- **En raison du Covid-19 :**
Ateliers musicaux maintenus en distanciel.



CONTRAT TERRITOIRE LECTURE (CTL)

- **Développement de la lecture publique :**
Mise en réseau et mutualisation des équipements de lecture publique.
- **En partenariat avec la DRAC et la Médiathèque Départementale.**
- **Maquette opérationnelle :**
Acquisition d'outils mutualisés + programmation culturelle partagée pour la période 2020-2022.



CONVENTION POUR LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CGEAC)

- **Signature en janvier 2020 :**
Avec le PETR du Pays Lauragais, l'Etat et 4 EPCI.
- **3 opérations identifiées :**
 1. ALSH Villefranche de Lauragais.
"Il était une fois, les moulins, le vent, le Lauragais" (1 655.12€)
 2. Maison des Jeunes Terres du Lauragais.
"Regard de Jeunes sur le Lauragais" (1 600€ - annulé)
 3. Lycée Blum de Villefranche de Lauragais.
"Prise de Je, prise de conscience" (560€)



FINALISATION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES DU SECTEUR NORD



La Boucle du Dagour

🚶 8.3 km 🕒 2h 15m 🟢 Facile



La Boucle des Deux Châteaux

🚶 13 km 🕒 3h 15m 🟡 Moyen



Le Castrum de Caraman

🚶 6.2 km 🕒 1h 30m 🟢 Très facile



Del blat al molin

🚶 17 km 🕒 5h 🟡 Moyen



MOBILISATION - COVID-19

- **Accompagnement des opérateurs culturels :**
Envoi d'information actualisée par courriels, site internet, réseaux sociaux, newsletters... concernant les protocoles sanitaires et les dispositifs d'aide.



Tourisme



1/ UNE SITUATION SANITAIRE FORTEMENT IMPACTANTE POUR LA FILIÈRE

COVID-19

- Fermeture administrative mi-mars à juin + novembre 2020
- Possibilité d'animations / dégustations réduites
- Gestion du flux limité + Nouvel aménagement des espaces

Lien permanent avec tous les professionnels du tourisme

- Mailing envoyés régulièrement – suivi / veille actus Covid-19
- 1 visioconférence organisée pour préparer la reprise d'activité – échanges / conseils
- Echanges réguliers par mail ou téléphone
- Edition de fiches conseils : Bien communiquer / Adapter son offre commerciale / Mettre en place un protocole sanitaire

Partenaires :

- 3h gratuites d'accompagnement personnalisé pour compenser les ateliers numériques non réalisables

3ème édition Rencontres du Tourisme non réalisable



Indicateurs commerciaux	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2020/2019
Chiffre d'affaires*	189 301 €	198 463 €	208 498 €	210 159 €	209 710 €	218 706 €	192 996,97 €	-12%
Panier moyen	22,18 €	23,34 €	23,04 €	23,81 €	25,41 €	24,88 €	19,11	-25%
Indice de vente	3,09	3,27	3,07	3,22	3,81	3,65	2,68	-28%

CA global **21 110 €** (-54%)

dont Marge globale **8 834 €** (-39%)

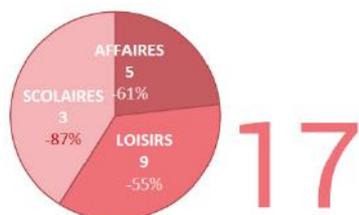
Part groupes : CA = 4 775 € (-70%) ; Marge : 3 064 € (-74%)

TAXE DE SÉJOUR

Maitrise de la plateforme
Reversement important de AirBnB
Veille juridique + évolution loi finances

45 300 €

Montant collecté en 2020 (-4%)



Groupes accueillis (-70%)

- Confinement durant les périodes propices aux groupes
- Annulation de toutes les sorties scolaires
- Restrictions sur les déplacements et les rassemblements pendant plusieurs mois
- Formations en présentiel fortement réduit (impact location de salle)



Suivi de la mise en place des « Apéros de Pays » et labellisation du Comptoir d'Isatis



Renouvellement de la photothèque



Soutenir les actions touristiques sensibles au développement durable

Améliorer la communication sur les actions de l'OTI auprès des communes



Ré-activation du groupe **Facebook pro**

Nouvel intérêt de cet outil en cette période de crise / besoin d'échanges

Création d'un **Webdoc**

Répertoire des offres, prestataires et activités adaptées pour « Voyager en toute sérénité »



2/ UNE DYNAMIQUE DE PROMOTION ET D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE



3500 ex

✓ Réédition du guide découverte en améliorant la visibilité de l'offre hébergement et restauration

✓ Réédition et traduction des flyers destinés à valoriser les principaux sites d'attractivité du territoire
Extension de la collection

- o Moulin à 6 Aîles
- o Loubens-Lauragais



5 Poursuite des visites des nouveaux prestataires de l'intercommunalité (1^{er} trimestre)
nouveaux prestataires rencontrés

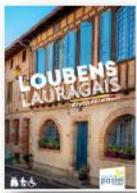
57 Mise à jour du guide du partenaire 2020
partenaires engagés

Révision des services offerts aux partenaires pour 2021 – nouvelles opportunités :

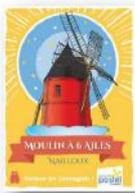
- Niveau classique
- Niveau Premium
- Amélioration visibilité
- Meilleure intégration des territoires voisins

11 accompagnements personnalisés

- site internet, Facebook, logiciels bureautique, outils Google, communication visuelle



800 ex



1000 ex



4000 ex

✓ Création d'une nouvelle carte des itinéraires de randonnée de l'intercommunalité, intégrant les 4 nouveaux PR du secteur nord (report labellisation boucle Del Blat al Molin)

Ajustement des quantités éditées
Adaptation de la traduction du guide en priorisant l'anglais seulement



3/ UN NOUVEAU POSITIONNEMENT TOURISTIQUE

Renouvellement de la marque Qualité Tourisme™



+ 2 nouveaux prestataires labellisés

Rest. Mont Relais Gaillard

Camping Les Aillois



Accompagnement dans la définition du positionnement marketing de l'OT sur la destination et développement de sa stratégie digitale autour de la marque Lauragais Tourisme

Mise en ligne 17/11/20
Site administrable en interne

Mise à jour des outils de communication liés

6 819 utilisateurs uniques
2:23 min par session
5+ pages par session
45 139 pages vues
(17/11 au 31/12/2020)



Poursuivre la présence de l'OT sur les réseaux sociaux et dans la presse locale

- 2 articles blogs
- 22 articles de presse
- 3 interviews radio
- 1 émission TV
- 1 encart publicitaire AIRBUS



4101 fans (+19%)

1008 abonnés (+38%)

3 extraits du dossier de presse 2020

Lauragais tourisme

LAURAGAIS TOURISME
Au cœur du midi toulousain

Fin des outils communs :
Application mobile & Page Facebook



Réflexion en cours au sein du PETR pour la nouvelle communication commune sur le volet tourisme

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

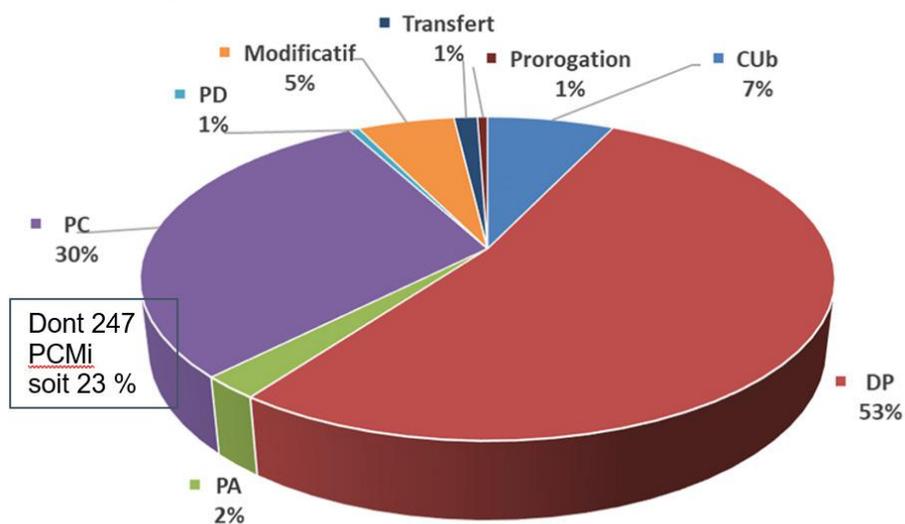
Migration de la marque Lauragais Tourisme et du site web www.lauragais-tourisme.fr

Urbanisme



Un service mutualisé

Répartition des demandes d'autorisation d'urbanisme en 2020



- CUB = Certificat d'Urbanisme Opérationnel
- PA = Permis d'Aménager
- DP = Déclaration Préalable
- PD = Permis de Démolir
- PC = Permis de Construire

37
communes adhérentes

821.2
actes pondérés instruits

+ 5.3%
du volume des actes pondérés
entre 2019 et 2020

Formations

Le service mutualisé ADS a également dispensé des formations à l'ensemble de ses adhérents, et ce, malgré la crise sanitaire.

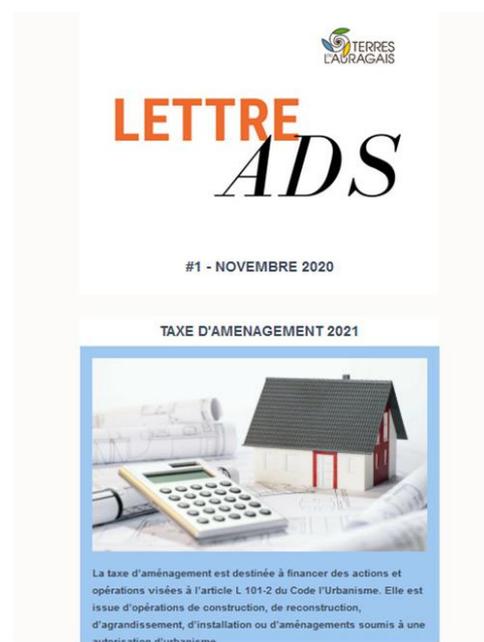
Dates	Thématiques	Participants
07.10	« Découvrir l'Urbanisme » (animation ATD)	28
12.11	Formation initiation Oxalis-Geoxalis (animation TDL)	05*
25.11	Formation initiation Oxalis-Geoxalis (animation TDL)	05*
09.12	Formation perfectionnement Oxalis-Geoxalis (animation TDL)	05*

* Jauge limitée à cause du Covid-19.

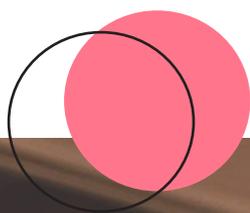


Newsletter

Une newsletter ADS a été créée en novembre 2020, afin de faciliter les échanges entre les communes et le service instructeur. Elle est diffusée une fois par mois.



PÔLE SOCIAL



Petite Enfance

Une compétence globale en matière de Petite Enfance.

La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de création, de coordination, d'organisation et de gestion :

- Des Etablissements d'Accueils Collectifs de Jeunes Enfants (EAJE) d'initiative publique quels que soient les modes de gestion
- Des Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Des Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) d'initiative publique

La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de pilotage et de coordination de la politique publique territorialisée de l'accueil du jeune enfant et d'appui à la parentalité, des postes de coordination et des dispositifs contractuels institutionnels qui en découlent.



Crèche Les Petits Meuniers



Crèche Les K'Nailloux



LAEP de Villefranche



Crèche Le Jardin aux Malices



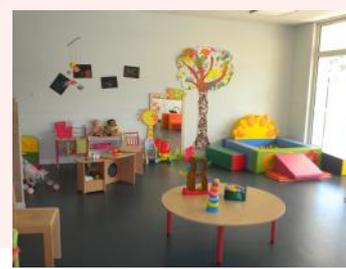
Crèche Les P'tits Coeurs



RAM de St-Léon



RAM de Villefranche



RAM St-Foy

Accueil des familles



Population Petite Enfance :

1 276 enfants de 0 à 3 ans sur le territoire.



Des structures pour accueillir les jeunes enfants :

10 crèches

9 crèches intercommunales

1 crèche associative

1 micro-crèche

6 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s

4 associations d'Assistant(e)s Maternel(le)s

3 Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (6 sites d'accueil fixes et un RAM itinérant)

1 LAEP à Villefranche-de-Lauragais

1 Guichet unique



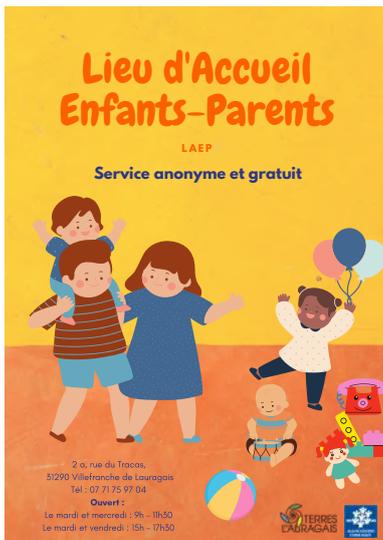
263 agréments

584 enfants / familles accueillis

Taux de remplissage supérieurs à 70% dans pratiquement toutes les structures.

Fermeture de mars à juillet.

Réouverture sous conditions : restriction du nombre de personnes.



Lieu d'Accueil Enfants Parents

361

enfants accueillis avec leur famille.

Un guichet unique

Information et accompagnement

des familles en recherche d'un mode d'accueil sur le territoire.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

270 Assistant(e)s Maternel(le)s

755 agréments

279 enfants sur les RAM centre

162 enfants sur le RAM Sud

222 enfants au RAM Nord

on été accueillis avec leurs assistant(e)s maternel(le)s.

RENSEIGNEMENTS

Aux familles de jeunes enfants résidant sur la communauté de communes des Terres du Lauragais

Vous recherchez un mode d'accueil individuel et / ou collectif :

- ... sur le secteur Centre Sud ?
(Nailoux, Calmont, Villefranche, Avignonnet et communes aux alentours...)
- ... sur le secteur Nord ?
(Caraman, Sainte Foy d'Aigréville, Lanta, Maureville et communes aux alentours...)

Deux coordinatrices vous reçoivent sur RDV pour :

- Vous renseigner sur tous les modes d'accueil possibles sur votre secteur et les démarches à effectuer.
- Vous transmettre la liste des assistantes maternelles de votre secteur et vous orienter vers le RAM dont vous dépendez si vous souhaitez embaucher une assistante maternelle.
- Vous remettre le dossier de pré-inscription en crèche ou Halte-garderie et vous aider à le compléter.
- Etudier votre situation pour vous accompagner et vous aider à trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.

Coordinatrices Petite Enfance

SECTEUR CENTRE-SUD 06.69.69.55.26 preinscriptions.creches-tsud@terres-du-lauragais.fr	SECTEUR NORD 05.62.18.42.80 - 06.48.91.15.72 preinscriptions.creches-tlnord@terres-du-lauragais.fr
--	---

Les événements de la Petite Enfance



17 Février 2020 :

Journée pédagogique destinée à l'ensemble des agents de la Petite Enfance sur la thématique « *Les neurosciences au service des postures professionnelles* ».

Novembre 2020 :

« *La semaine sans jouet* », fabrication d'objet à base de matériel récupéré



Journée pédagogique



Événements en interne dans chaque RAM en raison du 2ème confinement.

Novembre 2020 : Des ateliers d'éveil - musique et lecture



Journée Nationale des Ass. Mat.

ATELIERS SUR INSCRIPTION

ATELIERS 09H15-11h00

- Atelier de circo-motricité animé par Jean-Christophe
- Atelier de psychomotricité animé par Fouzia

Jeudi 19 novembre 2020 de 9H15 à 11h
Centre de Loisirs (CLSH)
3 Avenue Mendis France
31190 Villefranche-de-Lauragais

Contact
ram.tlccentre@terres-du-lauragais.fr
Secrétariat Petite Enfance :
05 31 50 45 34



Des spectacles de Noël programmés dans l'ensemble des structures du territoire



Événements sans public en raison du Covid-19.

Livret « Petite École »



- Création et diffusion d'un livre pour le passage à l'école.
- Projet commun aux crèches, RAM et LAEP et travaillé en collaboration avec le service Enfance-Jeunesse.
- Mis à disposition des services et des familles en juillet 2020.



IMPACT - COVID-19

- Confinement du 14 mars au 11 mai, gestes barrières, couvre-feu...
- Fermeture de tous les services aux accueils pendant le 1er confinement, excepté 2 crèches réservées à l'accueil des enfants de familles prioritaires (Lanta - Nailloux).
- Implication et adaptation importante des directrices, équipes et responsables de RAM.
- Maintien du lien avec les Assistants Maternels et des missions d'accompagnement des animatrices du RAM (création de vidéos, d'une gazette...).
- Les équipes des EAJE et des RAM sont restées dynamiques et novatrices (création de Vidéos et tutos mis en place par les équipes en distanciel).
- Arrivée des masques inclusifs.



Enfance

La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de création, d'aménagement, de coordination, d'organisation et de gestion :

- Des **accueils de loisirs**, activités accessoires à ces accueils, séjours courts, séjours de vacances, destinés aux enfants de 3 à 12 ans sur les temps du mercredi après-midi après l'école et des vacances scolaires, quels que soient les modes de gestion.

- Des **accueils de loisirs périscolaires** d'origine communautaire destinés aux enfants de 3 à 12 ans fonctionnant les lundi, mardi, jeudi, vendredi avant et après chaque demi-journée d'enseignement, et le mercredi matin avant la classe.

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **coordination des politiques publiques** contractuelles avec les institutions partenaires, pour les enfants de 3 à 12 ans.

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet enfance auprès des communes.



Jeunesse

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **coordination, d'organisation et de gestion des accueils** éducatifs organisés dans les collèges du territoire, quels que soient les modes de gestion, ainsi que des **accueils, dispositifs et actions jeunesse** relevant de ces accueils éducatifs collèges pouvant se dérouler en dehors des établissements.

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **pilotage et de coordination de la politique pu-**

blique territorialisée en matière de jeunesse et des dispositifs contractuels qui en découlent (tels que la coordination et le pilotage des projets, la centralisation des dispositifs qui lui incombe PEDT, CEJ ...).

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet jeunesse auprès des communes.



Population Enfance Jeunesse :

1 415 enfants de **3 à 5 ans** sur le territoire.

3 185 enfants de **6 à 11 ans** sur le territoire.

4 500 jeunes de **10 à 19 ans** sur le territoire.

Dont 2 270 collégiens scolarisés sur le territoire.

Dont 1 800 lycéens scolarisés sur le territoire.





Des structures pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans

7 Accueils de Loisirs Associés à l'École (A.L.A.E)

- > Secteur Sud
- > 1 101 agréments
- > Taux de remplissage : **79%**

8 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) en gestion directe - Mercredis après-midi

- > 595 agréments
- > Taux de remplissage : **84%**

- 5 A.L.S.H Mercredis après-midi

- > Secteur Sud
- > 265 agréments

- 1 A.L.S.H Mercredis après-midi

- > Secteur Centre
- > 200 agréments

- 2 A.L.S.H Mercredis après-midi

- > Secteur Nord
- > 130 agréments



5 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) en gestion directe - Vacances

- > 520 agréments (+ 20 enfants à chaque séjours)
- > Taux de remplissage : **78%**

- 3 A.L.S.H Vacances

- > Secteur Sud
- > 240 agréments

- A.L.S.H Vacances

- > Secteur Centre
- > 200 agréments

- A.L.S.H Vacances

- > Secteur Nord
- > 80 agréments

7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) gérés par des associations

- A.L.S.H Mercredis

- > 385 agréments

- A.L.S.H Vacances

- > 349 agréments



Des structures pour accueillir les jeunes de plus de 11 ans

2 Maison d'Accueil Jeunes (M.A.J)

- Mercredis/Samedis et Vacances
- > Secteur Sud
- > 40 agréments
- > Taux de remplissage : **34%**

4 Accueil de Loisirs Associés au Collège (A.L.A.C)

- > Secteur Sud/Centre et Nord
- > 144 agréments (différents toutes les 30 mn pendant la pause méridienne)
- > Taux de remplissage : **98%**



Prestation de service aux communes

Educateur sportif (écoles du secteur Centre).

Nombre de communes qui ont bénéficié de ce service : 6 communes (Avignonnet, Gardouch, Montesquieu, Montgaillard, Vieillevigne, Villenouvelle).

Nombre d'heure d'intervention de l'éducateur sportif : 986h/an.

Principales actions réalisées :

- > Roller, hockey, ultimate, quidditch, activités cycle et sécurité routière, course d'orientation, gymnastique, tchouk ball.

Nombre d'enfants ayant bénéficié de ce service : 545 enfants.





- Mise en place du **portail famille** sur l'ensemble des structures : chaque famille peut inscrire son enfant directement en ligne.
- Modification du **site internet** de la communauté de communes pour une meilleure communication aux familles.
- En cours de renouvellement : **Contrat Enfance Jeunesse** (C.E.J) jusqu'en 2021 et première ébauche de travail pour la Convention Territoriale Globale (C.T.G) : réunions, CAF...
- Signature du projet éducatif territorial (PEDT) de septembre 2021 au 31 août 2022.
- Nomination d'un Promeneur du Net au sein du service Jeunesse : mise en place d'une présence éducative sur le Net.
- ALSH : Meilleur respect du rythme de l'enfant (rythme moins soutenu).
- ALSH : L'organisation par groupe/âge a permis de créer du lien dans chaque groupe, de proposer des activités adaptées à l'âge et au rythme de chacun, un repère pour l'enfant et l'équipe, un lien et une cohésion de groupe.
- ALAE : Embauche de 5 nouveaux animateurs titulaires matin/midi/soir.
- MAJ : Partenariat avec l'IME de Villefranche pour l'accueil de jeunes
- MAJ : Création d'un journal numérique : reportage A.L.S.H, activité de la M.A.J
- MAJ : Sensibilisation aux écrans.
- ALAC : Forte demande et participation des jeunes.



IMPACT - COVID-19

- Année marquée par la crise sanitaire : confinement et mise en place de protocoles sanitaire.
- Fermeture des structures pendant la période de confinement de Mars à Mai 2020 : Mise en place du télétravail, ouverture de trois structures : en service minimum (Caraman, Nailloux, Villefranche) pendant cette période pour accueillir les enfants des personnels soignants (10 enfants en moyenne)
- Annulation de tous les séjours et manifestations en 2020 (manifestation Enfance, manifestation Jeunesse).
- Annulation du Forum Jeunesse avec Conseil Départemental.
- Réouverture des structures Mai 2020 avec mise en place des différents protocoles sanitaires et le plan Vigipirate.
- Protocole sanitaire mis en place en lien avec les établissements scolaires, répartition par classe (ALAE) et/ou groupe de niveaux (ALSH), lavage des mains régulier, désinfections, et nettoyage jeux réorganisation de tous les temps d'accueil, réaménagement des espaces, port du masque dès 6 ans...
- MAJ : Fermeture du 1er novembre au 4 janvier 2021 des Accueils des Samedis. Annulation des rencontres inter-structures.



Chantiers d'insertion

Pour qui ?

Les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique,...), travailleurs reconnus handicapés, jeunes de moins de 26 ans faiblement qualifiés, personnes âgées de plus de 50 ans.



Pour quoi ?

Le chantier d'insertion développe une activité d'utilité sociale qui ne s'inscrit pas dans une logique de rentabilité en raison d'un public très éloigné de l'emploi. Il propose un accompagnement renforcé et une activité sur une durée hebdomadaire d'au moins 20 heures.

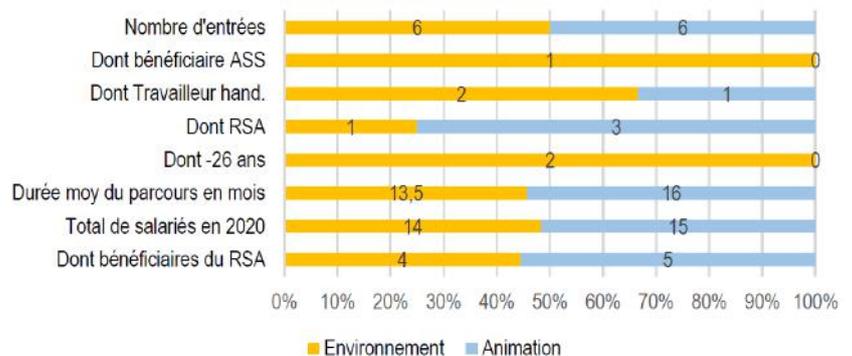
Comment ?

La collectivité est conventionnée par l'Etat en tant que chantier d'insertion. Chaque personne embauchée doit bénéficier d'un agrément pôle emploi. Les salariés des chantiers perçoivent une rémunération au moins égale au Smic et dispose d'un contrat à durée déterminée dit d'insertion (CDDI) d'une durée maximale de 24 mois. Ils sont entourés quotidiennement par des encadrants techniques qui transmettent leur savoir-faire. Deux chantiers sont proposés : espaces verts et animation.

Par qui ?

L'accompagnement global est réalisé par toute une équipe pluridisciplinaire intervenant à différents niveaux sur la gestion des ressources humaines, le suivi administratif et le plus important, le suivi des agents en insertion.

Synthèse par chantier de la situation des agents en 2020



Crise sanitaire, 1er confinement !

Interruption des chantiers sur le premier confinement.

Nouveau conseiller socio-professionnel



Mars



Août

Maison France Services (MFS)



Pour qui ?

Ce service s'adresse à toutes les personnes ayant besoin d'une aide administrative numérique sur les thèmes couverts : formation-emploi-retraite, prévention-santé, état-civil, famille, justice, budget, logement-mobilité, courrier.

Pour quoi ?

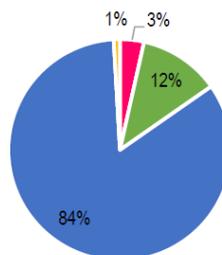
La Maison France Services en plus de sa mission principale d'accès aux droits et d'accompagnement budgétaire organise et anime des actions d'information thématiques (atelier, réunion d'information collective), forum ou prospection d'entreprises sur une journée par exemple.

Sur initiative de la communauté de communes ou sur sollicitation d'un ou plusieurs partenaires, la maison France Services pilote ou participe à tout projet en réponse aux enjeux sociaux locaux définis comme prioritaires. La Maison France Services veille à associer tous les acteurs du territoire concernés.

Comment ?

La MFS est ouverte à minima 24 heures par semaine. Les personnes peuvent prendre rendez-vous par divers moyens (téléphone, mé) et se tenir informées de l'actualité des services proposés par le biais des réseaux sociaux notamment. Une newsletter est également diffusée au moins une fois par trimestre aux usagers de la MFS qui ont donné leur accord, aux agents de la collectivité et aux partenaires (le rythme de diffusion a évolué au cours de l'année).

Type d'accompagnement réalisé



- Accès à un ordinateur en libre-service
- Demande d'informations sur France Services (partenaires, horaires, etc.)
- Demande nécessitant un accompagnement individuel
- Rendez-vous avec un partenaire (permanence ou autre)

France services **TERRES L'AURAGAIS**

Votre France Services à votre écoute !

En raison du contexte sanitaire, préférez les rendez-vous pour vos visites, pour vous éviter une attente trop longue à l'extérieur du bâtiment.

Les animatrices peuvent également vous accompagner par téléphone grâce au mandat téléphonique sur les heures habituelles d'ouverture du service au 06 60 94 95 34 (appel ou sms).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h15 - 12h30	Fermé	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert
13h30 - 17h	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert

06 60 94 95 34 (appel ou sms)

franceservices.sudterres-du-lauragais.fr

Par qui ?

Le service est composé de deux animatrices polyvalentes et d'une cheffe de service.

Organisation du service

Suite à la labellisation MFS en 2019, arrivée d'une nouvelle animatrice. La MFS a participé activement au diagnostic du projet social de territoire porté par le département.



Janvier

1^{er} confinement !

Confinement des agents, l'équipe continue de travailler en distanciel. Mise en place du mandat téléphonique. Lancement de la lettre d'information hebdomadaire.



Mars

Crise sanitaire et activité

Reprise avec aménagement des horaires d'ouverture. Réouverture en présentiel sur rendez-vous le 5 juin et sur les horaires habituels en octobre. Les dossiers sont de plus en plus complexes, fragilité sociale et psychologique des usagers qui se fait sentir.



Mai

Organisation du service

Labellisation en point conseil budget pour la réalisation des accompagnements budgétaires. Partage d'expériences : réunion avec les MFS de proximité (Auterive).



Octobre- Décembre

Transport A la Demande (TAD)

Pour qui ?

Ce service s'adresse à toutes les personnes à partir du collège (11 ans). Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour quoi ?

Dans les zones peu denses (densité de population inférieure à 130 hab/km²), le transport à la demande est une des solutions de mobilité pour répondre aux besoins des déplacements de proximité.

Comment ?

Le circuit est fonction des réservations. Tarif 2,00 € la course par personne (4€ A/R). Il est composé de trois lignes :



TAD LANTA

Du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30 au départ de Saint Anatoly et de 8h30 à 19h15 au départ de Balma-Gramont.

Il dessert : Saint Anatoly, Vallesvilles, Saint Pierre de Lages, Lanta et Sainte Foy d'Aigrefeuille.

Réserver 2h minimum avant le départ, la veille pour un départ avant 8h30.

TAD CARAMAN

Tous les jeudis matin de 8h à 13h pour se rendre au marché.

Il dessert les 27 communes du territoire du secteur Nord.

A contacter au plus tard la veille du déplacement.

TAD VILLEFRANCHE

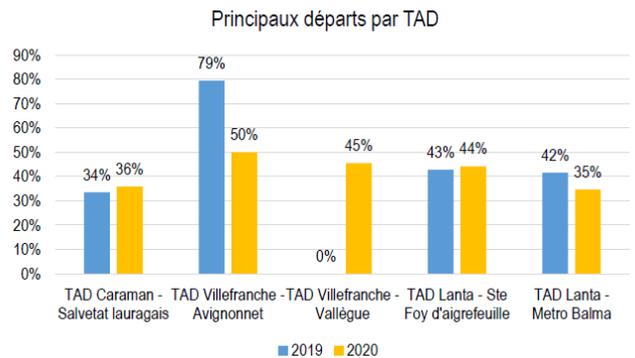
Tous les vendredis matin de 8h à 12h30 pour se rendre au marché.

Il dessert 21 communes du territoire du secteur Centre.

A contacter au plus tard la veille du déplacement.

Par qui ?

Le transport et la gestion des réservations est effectué par le groupe Alcis. La gestion et le suivi administratif sont assurés par la secrétaire de direction du département service à la personne.



<p>Changement de tarification</p> <p>Le tarif est passé à 2 € le trajet au 1^{er} janvier</p>	<p>Crise sanitaire : 1^{er} confinement !</p> <p>Suspension des transports à la demande le 16 mars 2020</p>	<p>Déconfinement et reprise de l'activité</p> <p>Une reprise progressive a eu lieu le 25 mai : masque obligatoire, pas plus de 4 usagers et respect des gestes barrières</p>	<p>Changement de prestataire TAD Villefranche</p> <p>Ancien prestataire : Teste Nouveau prestataire : ALCIS Nouveau marché pour les 3 TAD : 01.09.2020 Durée : 12 mois renouvelable 1 fois.</p>	<p>La mobilité : un enjeu partagé !</p> <p>Le diagnostic du projet social de territoire a identifié la mobilité comme un sujet majeur pour le territoire</p>
<p>Janvier</p>	<p>Mars</p>	<p>Mai</p>	<p>Septembre</p>	<p>Décembre</p>

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La Marpa

Pour qui ?

La Marpa est un établissement à but non lucratif ouvert depuis 2009. Il propose aux personnes de 60 ans ou plus, un logement privatif avec terrasse et jardinet ainsi que des espaces de vie collective. Une personne âgée de moins de 60 ans peut être admise avec dérogation de l'autorité compétente.

Elle est constituée de :

- 22 logements T1bis (31 m²) dont 2 logements temporaires meublés.
- 1 logement T2 (46 m²) pouvant accueillir un couple.



Pour quoi ?

Implantée au cœur du village d'Auriac-sur-Vendinelle la Marpa offre à la fois un mode de vie dans un logement individuel et des services collectifs (repas en commun, lingerie, animations, téléassistance). Objectifs :

- Limiter le risque d'isolement ;
- Développer la vie collective au sein de l'habitat ;
- Rester connecté à la vie de la commune.

Comment ?

Les personnes doivent s'inscrire au préalable sur une liste d'attente. Un questionnaire leur est adressé pour formaliser la demande. Une commission d'admission composée d'un médecin référent, du directeur de l'établissement, d'élus, se réunit pour l'acceptation ou non du dossier.

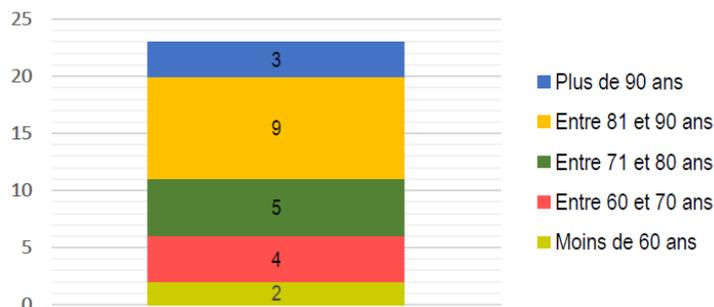
A l'entrée du résident :

- un état des lieux du logement est établi,
- un « dossier de santé » est remis à la famille.

Par qui ?

Le service est composé de 6 agents polyvalents et d'un directeur.

Répartition par classe d'âge des résidents en 2020



56,5 % des résidents font venir une aide à domicile
39% des résidents sont autonomes pour les actes du quotidien

Crise sanitaire

Renfort de 8 agents volontaires de la CCTDL pendant 2 semaines.

1^{er} confinement !

Confinement agents / résidents : 3 équipes de 2 agents se sont relayées pendant 6 semaines. Continuité de 4 nuits et 4 jours.

Confinement et reprise de l'activité

Une reprise progressive a eu lieu en mai avec le déconfinement puis une reprise normale en juin avec EPI*



Mars

Avril

Mai

* EPI = Equipement de Protection Individuel

Portage de repas

Pour qui ?

Pour toutes les personnes de plus de 60 ans qui en font la demande sur 27 communes du nord de la CCTDL (ancien périmètre de la communauté de communes Coeur Lauragais).

Environ 56 bénéficiaires ont été livrés chaque mois et ont commandé en moyenne 21,9 repas par mois.



Pour quoi ?

Le repas est considéré comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées. Pour y remédier, le portage de repas est un levier important du maintien à domicile. Le service de portage de repas à domicile est actuellement géré en régie pour la livraison.

Le repas livré se compose d'une soupe, d'une entrée, d'un plat, d'un dessert et d'un pain. Un choix entre deux repas est proposé.

Comment ?

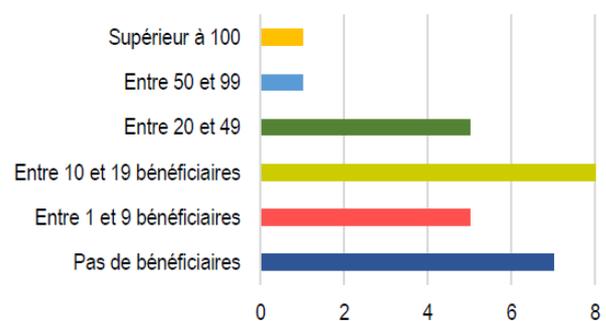
La livraison de repas est subordonnée à la signature d'une convention entre la personne bénéficiaire et le CIAS. Pour toute nouvelle inscription, les repas doivent être commandés une semaine à l'avance.

Les repas sont fournis par une société de restauration dûment habilitée en liaison froide. Ils sont livrés tous les jours du lundi au vendredi, ceux du samedi et du dimanche sont livrés avec ceux du vendredi.

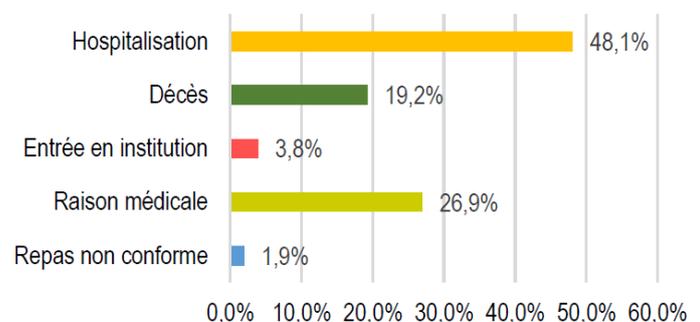
Par qui ?

Le service est composé de 2 agents polyvalents et d'une cheffe de service depuis juillet 2020.

Nombre de communes par point de livraison



Motifs de résiliation temporaire ou définitive



Changement de prestataire

Signature du nouveau marché avec Elior pour la confection des repas.

Crise sanitaire, 1^{er} confinement !

Organisation de la continuité de service. 2 463 repas livrés pendant le confinement.



Janvier

Avril

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Pour qui ?

Le service s'adresse à toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus, aux personnes handicapées, aux personnes ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile.

Pour quoi ?

Le service se mobilise quotidiennement pour apporter une aide au plus près des besoins de chaque personne dans une proximité sociale qui permet de participer à la lutte contre l'isolement de nos aînés. Dans la pratique et selon la situation de la personne, l'aide apportée peut être temporaire (le temps d'une convalescence par exemple), ou durable. Elle se traduit par :

- L'entretien courant du logement
- L'aide aux repas
- L'aide partielle à la toilette
- L'aide à la mobilité (le lever, le coucher)
- L'aide à la marche
- L'aide aux courses
- L'assistance administrative à l'exception des celles touchant à la gestion financière et mobilière.

Pour les personnes actives, le SAAD propose des prestations de repassage et d'entretien du logement.

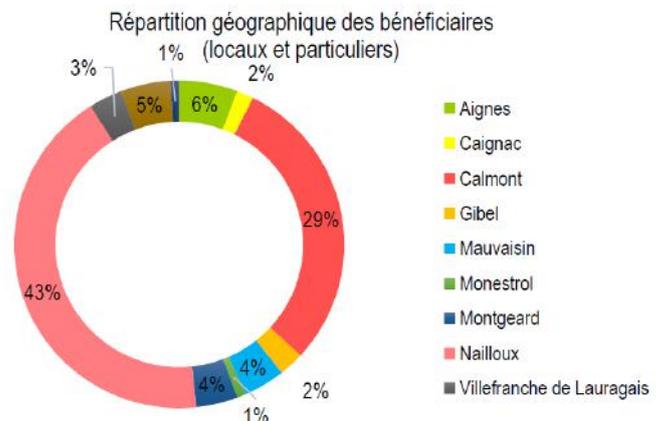
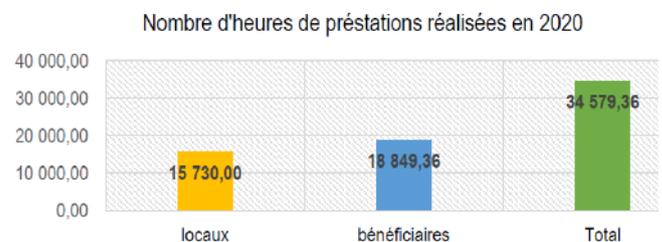
Comment ?

Pour toute prise en charge, la responsable de secteur réalise une évaluation chez le bénéficiaire dans les meilleurs délais permettant :

- De connaître la situation et les besoins ;
 - De préciser les aides que nous pouvons proposer ;
 - De définir avec la personne les modalités de mise en place des aides.
- Des visites aléatoires au domicile des bénéficiaires ou dans les locaux sont réalisées dans le cadre du contrôle qualité.

Par qui ?

Le service est composé de 17 aides à domicile, 1 responsable de secteur et 1 responsable de service.



Animation intergénérationnelle

1 responsable, 3 aides à domicile et 8 bénéficiaires ont écouté les enfants interpréter des chansons anciennes et partagé un goûter à l'école de Saint Léon



Février

Crise sanitaire : 1^{er} confinement !

Maintien des prestations chez les personnes isolées et de la préparation des repas



Mars

Confinement et lien social

Les aides à domicile ont contacté les bénéficiaires toutes les semaines pour prendre des nouvelles



Avril

Confinement et reprise de l'activité

Une reprise progressive a eu lieu en mai avec le déconfinement puis une reprise normale en juin avec EPI



Mai

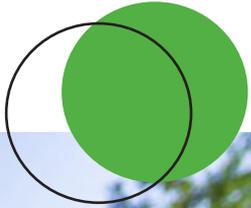
Organisation du service

Arrivée d'une nouvelle responsable du service



Octobre

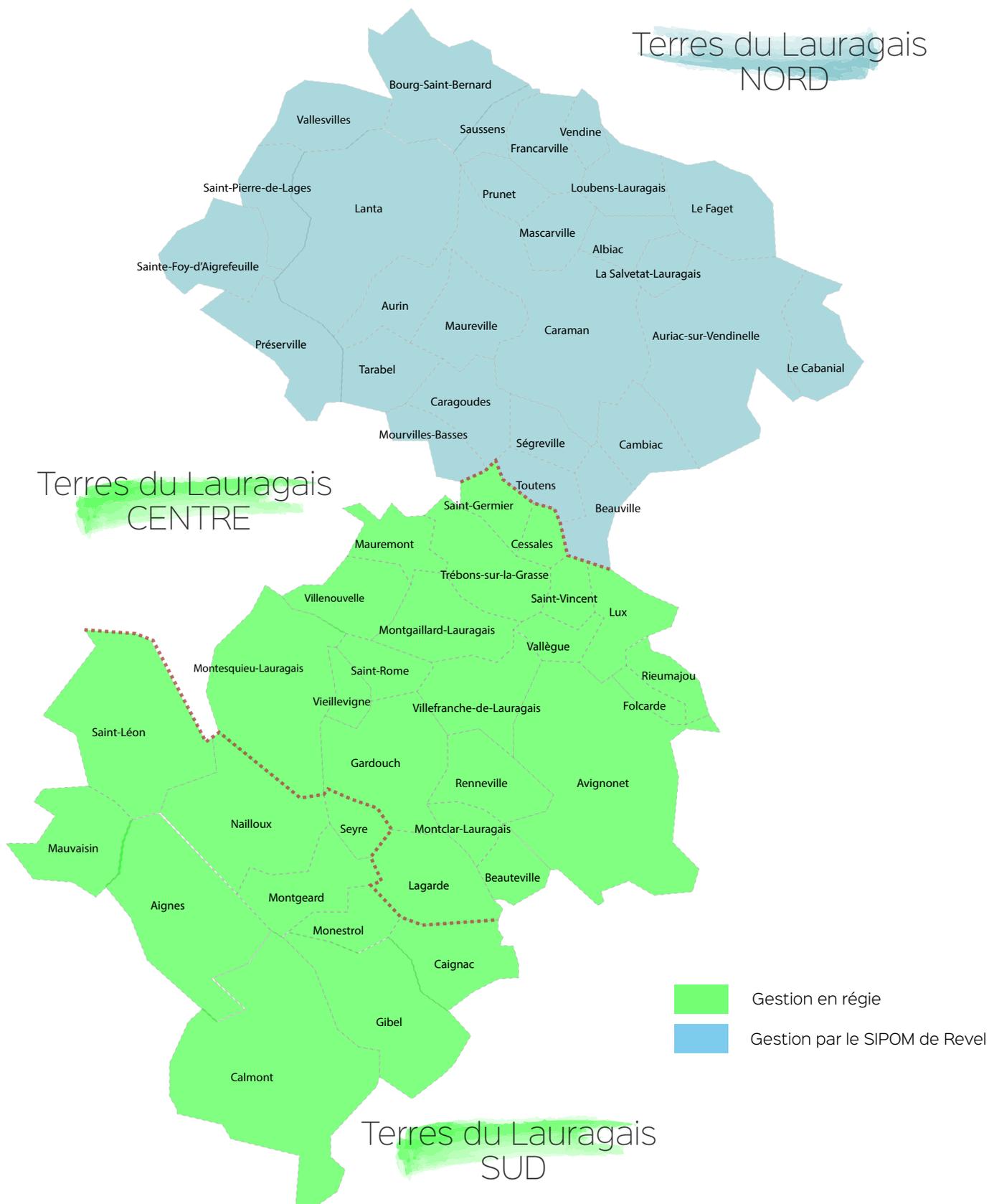
PÔLE TECHNIQUE



Gestion des déchets

Seules les 31 communes des **secteurs centre et sud** sont concernées par ce rapport :
23 956 habitants (Gestion en régie).

Le secteur nord est géré par le **SIPOM de Revel**



La collecte des déchets

Le tonnage

Ordures ménagères résiduelles	Déchets ménagers recyclables	Verre	Biodéchets
			
5996 T	1126 T	772 T	15 T*

* Attention : la collecte des bio déchets a été stoppée en mars 2020 en raison du COVID et a laissé place à une collecte de DMR. Cette collecte reprendra à l'issue de l'étude d'optimisation et de l'étude territoriale sur la gestion des bio déchets.

Les prestataires



Traitement Verre : Verrerie Ouvrière Albi
Collecte et Transports : Société CARCANO



Traitement Tri sélectif : SUEZ

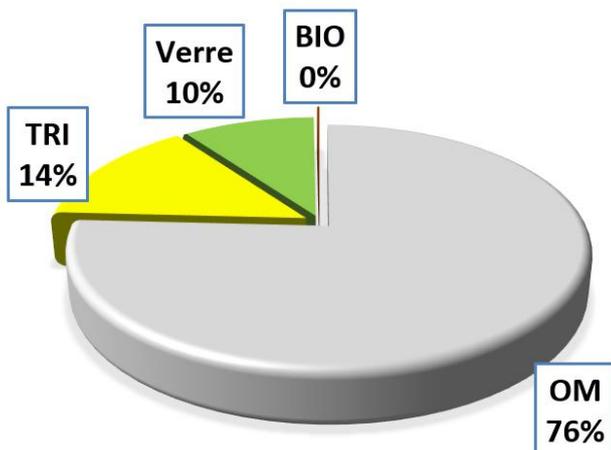


Traitement Bio-déchets : Cler Verts

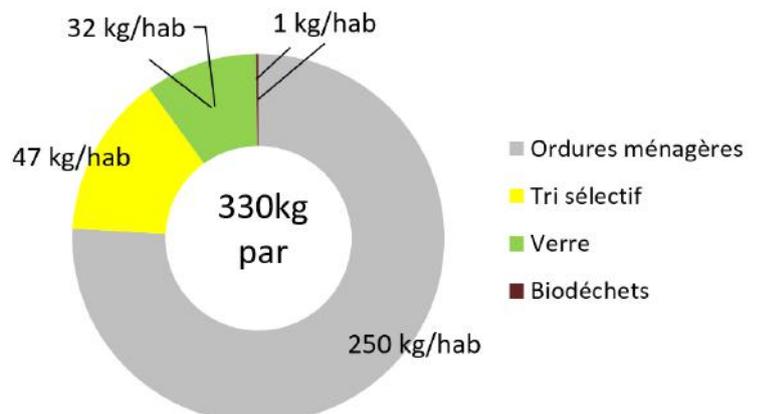


Traitement Ordures Ménagères : VEOLIA

Répartition des déchets collectés en 2020



Production de déchets par habitants en 2020



Les déchetteries

La communauté de communes gère les deux déchetteries des secteurs de Montgeard et de Villefranche-de-Lauragais. En 2020, **51 932 usagers*** ont été accueillis sur ces déchetteries.

Déchetterie de Villefranche-de-Lauragais

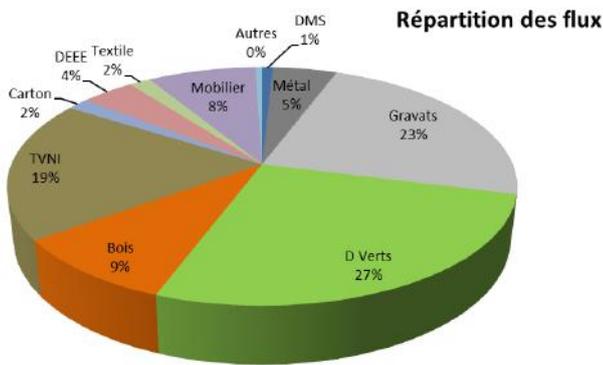


Déchetterie de Montgeard



* Fréquentation en baisse en raison de la fermeture des déchetteries en avril 2020 pour confinement.

Répartition des principaux flux en 2020



Gravats	1 204 T
Déchets verts	1 381 T
Bois	478 T
TVNI (Tout venant non incinérable)	987 T
Métal	252 T
Autres déchets*	868 T

* Déchets ménagers spéciaux (DMS), huiles de vidange, huiles alimentaires, déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), piles, lampes, radios, textiles, cartouches, capsules, cartons, DEEE, mobilier.

Actions de prévention et de communication

Outils de sensibilisation

• Stop pub

Une commande de 5 000 exemplaires a été passée.



• Flyer pour les professionnels

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des professionnels bénéficiant d'un contrat de redevance spéciale pour leur rappeler leurs obligations et les nôtres.

• Guide du tri / Info tri

Un guide du tri nominatif par communes a été distribué dans les mairies des secteurs centre-sud. Une affiche « INFO TRI » peut être envoyée pour affichage aux mairies, associations, entreprises qui le souhaiteraient.



• Animations scolaires / périscolaires

Des animations de 45 min sur différents thèmes en lien avec l'environnement et les déchets sont proposées pour des groupes de maximum 15 enfants.

Campagnes de sensibilisation

• Participation au World Cleanup Day

30 personnes sensibilisées
En partenariat avec le collectif citoyen et les élus de la commune de Calmont.



• Intervention journée éco-citoyenneté

40 enfants sensibilisés
Sensibilisation au tri des enfants de l'école de Gibel.

• Visite de la déchetterie

22 enfants sensibilisés
Sensibilisation au tri des enfants de l'ALSH de Villefranche.

• Semaine Européenne de Réduction des Déchets

• 1 Jour, 1 Action

• Sensibilisation au tri des professionnels :

129 personnes sensibilisées

• Sensibilisation au tri des administrés :

64 personnes sensibilisées

Compostage



88 kits distribués

- 83 auprès de particuliers
- 5 auprès des écoles et ALSH

Bilan du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le PLPDMA a été approuvé en conseil communautaire le 17 décembre 2019 pour une mise en application le 1er janvier 2020. Ce bilan porte sur la première année de mise en œuvre de ce PLPDMA.

	Actions mises en place	Actions à mettre en place	
Prévention et réduction des déchets	Vente de composteurs individuels	Travail avec le service urbanisme pour réglementer les plantations autorisées sur les nouvelles constructions	
	Vente de composteurs en établissement	Mise en place des composteurs collectifs et partagés	
	Redevance spéciale		
	Stop pub		
Sensibiliser et communiquer sur le tri et la réduction des déchets envers tous les types de public	Actions de communication locales et participation aux manifestations communales	Mise en place des journées de broyage en déchetterie et faire des essais dans les communes avec broyage sur la place centrale	
	Campagne de sensibilisation auprès des professionnels	Communication anti-gaspillage et sur la prévention des déchets	
	Promotion du compostage individuel Prévoir une massification de la communication sur le sujet		Communication ciblée sur la thématique des dépôts sauvages
			Inciter à la réutilisation et l'échange
			Organiser des espaces de troc ou de gratuité, espaces de gratuité dans les vides greniers
			Action d'échange de livres
	Projet sur plus long terme d'avoir une recyclerie sur le territoire		
Améliorer le taux de valorisation matière et organique des déchets	Collecte des biodéchets des gros producteurs *	Passage à l'extension des consignes de tri avant 2022	
	Etude préalable à la mise en place du tri à la source des bio-déchets		
	Etude d'optimisation de la collecte		

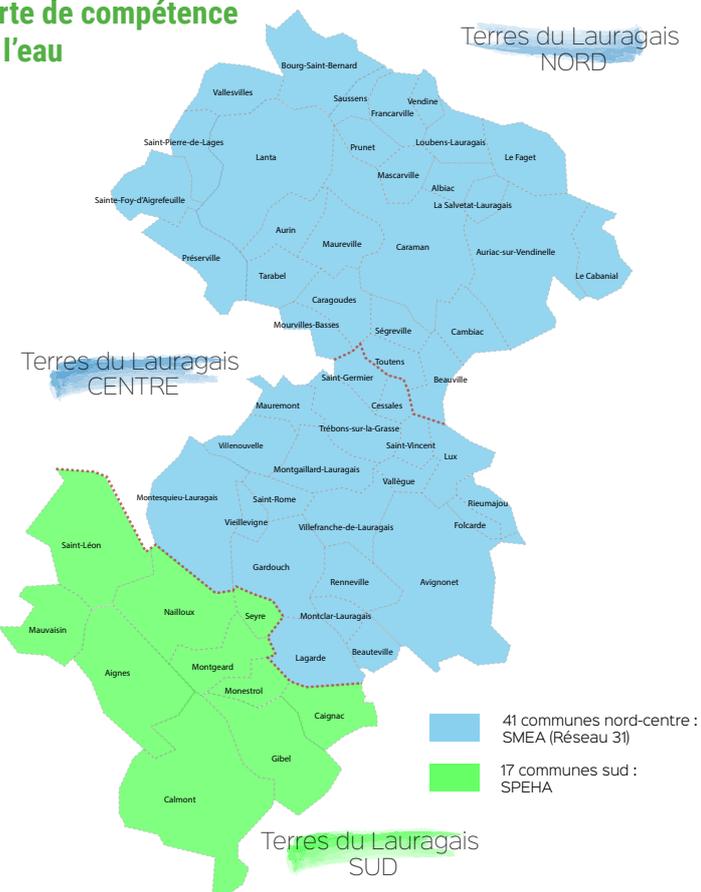
* Attention : la collecte des bio déchets a été stoppée en mars 2020 en raison du COVID et a laissé place à une collecte de DMR. Cette collecte reprendra à l'issue de l'étude d'optimisation et de l'étude territoriale sur la gestion des bio déchets.

Eau & Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Si la communauté de communes est compétente en matière d'eau et d'assainissement non collectif, ces compétences ont été déléguées à des syndicats spécialisés dans ces domaines.

- L'assainissement non collectif est entièrement délégué au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (Réseau 31).
- L'eau est déléguée pour la partie sud du territoire au SPEHA (17 communes) et pour la partie centre et nord du territoire au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (Réseau 31) - (41 communes).

Carte de compétence de l'eau



Chiffres clés de l'eau sur notre territoire

Syndicats	Communes	Abonnées	Ouvrages	Prix au m ³ TTC pour 120m ³ /an
SMEA	41	12 928	30 ouvrages : 18 château d'eau et 12 semi-enterré	2,05€ TTC
SPEHA	17	6 312	11 ouvrages : 8 château d'eau et 3 semi-enterré + 1 usine de production	2,305€ TTC

Bâtiments



Interventions et travaux en régie sur les bâtiments et espaces verts intercommunaux.

Entretien quotidien d'une trentaine de sites intercommunaux :

- 10 crèches + 3 RAM
- 1 centre de loisirs
- 4 bâtiments administratifs
- 3 ateliers techniques
- 2 déchetteries
- 3 gymnases et 1 stade
- Lac de la Thésauque - base de loisirs et cheminement autour du lac

Entretien des sentiers de randonnées :

- 5 boucles labélisées secteur sud
- 5 boucles en cours de labélisation secteur nord

En parallèle, le service mène des **travaux de créations** ou de **modifications** plus structurants pour améliorer la fonctionnalité des bâtiments et espaces intercommunaux.

Interventions sur 10 communes conventionnées

Mise à disposition annuelle ou ponctuelle de personnel et/ou de matériel pour des :

- Travaux d'espaces verts
- Travaux de bâtiments

« Grands travaux »

• Rénovation thermique du siège administratif

> Dossier de consultation des entreprises transmis par le bureau d'Architecte JALLA.

> Travaux d'Isolation thermique, remplacement des menuiseries, mise en place d'une VMC dans les sanitaires et système de chauffage de type DRV (Géothermie). Isolation des murs par l'extérieur, panneaux de polystyrène ou bois compressé.

> Consultation des entreprises deuxième quinzaine du mois de décembre 2020. Fin de la consultation le 28 janvier 2021.



• Réhabilitation et extension des ateliers techniques de Caraman

> Programme de l'opération réalisé/transmis novembre 2020 par lseAMO. Missionner une Maitrise d'œuvre début 2021. Réaliser les différentes phases du projet. Déposer le Permis de Construire.

> Travaux pouvant être réalisés en deux phases. Construction du Garage. Rénovation de l'atelier et création du réfectoire mutualisé.

> Lancer la consultation auprès des entreprises au deuxième semestre 2021. Début des travaux dernier trimestre 2021 (garage). Réhabilitation des ateliers et création réfectoire mutualisé en 2022.

Zoom sur une opération structurante : Réaménagement intérieur du RAM de Nailloux

Les travaux de rénovation et d'amélioration des locaux intérieurs, mis à disposition par la mairie de Nailloux, ont permis la réouverture de cette structure dans des conditions idéales d'accueil des jeunes enfants.

En effet, la régie a travaillé pendant plusieurs semaines sur des opérations de cloisonnage, revêtement de sol, peinture, mise aux normes électriques, installation d'une climatisation et travaux d'installation sanitaire.

Ces travaux ont permis d'améliorer significativement le confort et la fonctionnalité du bâtiment, avec une recherche et une ambition d'optimisation des dépenses. Aujourd'hui, le RAM de Nailloux est un équipement de grande qualité et un lieu d'échange et de partage pour le personnel, les parents ainsi que les enfants accueillis.



• Opération de réfection du pont de la Thésauque

> Une inspection détaillée a fait apparaître un certain nombre de dysfonctionnements : déversement du mur aval en rive gauche ; défauts d'étanchéité de l'ouvrage ; nombreux désordres (fracture au niveau des trottoirs, stagnation d'eau sur l'ouvrage en raison de la formation d'affaissements ; défaut structurel des garde-corps.

> Assistance à Maitrise d'Ouvrage retenue (société SETI). Accompagnement technique de la société SETI avec notamment l'élaboration des pièces techniques du marché.

> Lancement de la consultation fin janvier 2021 par le service marché. Planning prévisionnel des travaux de mars à mai 2021 après concertation avec les habitants et acteurs économiques.

• Pôle de proximité « Le Cocagne »

> Programme d'aménagement intérieur défini entre la Cité Jardins, la communauté de communes et la commune de Nailloux.

> Consultation des entreprises mi-janvier 2021 par la Cité Jardin. Retour des offres prévu février 2021. Début des travaux en mars 2021.

> Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois. Aménagement des services communautaires au deuxième semestre 2021.



Voirie



L'activité des deux techniciens du service voirie est l'assistance technique auprès des 58 communes de l'intercommunalité sur des domaines aussi variés que :

- Entretien des chaussées et leurs réparations ;
- Entretien et l'aménagement des dépendances ;
- Entretien ou création d'assainissement de plate-forme ;
- Entretien des ouvrages d'art et leurs équipements ;
- Conseils techniques sur les équipements de la route (signalisation verticale, horizontale, dispositifs de retenu) ;
- Conseils et avis techniques auprès des communes sur les demandes d'accès et procédures de remblaiement des chaussées.



Zoom sur une opération structurante : Chantier conjuguant dégâts d'intempérie et pool-routier

Ce chantier n'était pas programmé dans l'exercice du Pool-routier, mais a été engagé suite à des pluies intenses et ponctuelles survenues le 11 juin 2020 sur la commune de Lagarde.

Après s'être rendu sur place, le technicien a pu constater une quantité importante de boue sur la voie communale, ainsi que des dysfonctionnements sur le dispositif d'assainissement de plateforme.

Cette opération a été commandée par le biais de deux enveloppes distinctes : le budget dégâts d'intempéries pour les travaux d'urgence de nettoyage et avec le budget Pool Routier pour les travaux d'entretien et d'amélioration de la couche de roulement.

Dans le cadre des dégâts d'intempéries les travaux ont consisté à une remise en état : balayage de la chaussée, curage des fossés obstrués et la réfection du revêtement endommagé par la boue. Afin de limiter ce phénomène récurrent sur cette zone, il a été convenu d'entreprendre des travaux d'amélioration notamment ; le dérasement des accotements sur 1500 ml, l'hydro-curage des passages busés, le remplacement d'une traversée de la VC en augmentant le diamètre, la création de cunettes, le curage de 1000ml de fossés ainsi que le reprofilage du reste de la voie en grave émulsion et un enduit superficiel d'usure.

Budget

• Pool routier :

Budget consommé de 1 262 350 euros HT soit 30% du budget global de 4 207 813,00 € HT sur la période 2019 / 2022.

• Attribution de compensation :

Budget consommé de 409 700,00 € HT soit 52% du budget global de 780 937,50 € HT sur la période 2019 / 2021.

• Dégâts d'orage :

Travaux de réparation de voirie pour l'année 2020 de 89 631,97 € HT.

• PATA :

Travaux de bouchage des nids de poule pour un montant de 95 000 € TTC.

- > 26 communes ont bénéficié de ce programme.
- > 27 jours de travaux sur 2 campagnes d'intervention au Printemps et Automne 2020.

• Enrobés à froid :

Fourniture et livraison d'enrobé à froid aux communes en 2020, pour un montant de 28 000 € TTC.

- > 24 communes ont bénéficié d'enrobé à froid.
- > 184 Tonnes d'enrobés à froid ont été livrées aux différentes communes.

Espaces verts



Communes conventionnées

Réalisation de travaux d'espaces verts et bâtiments par la communauté de communes pour le compte des communes adhérentes. En 2020, adhésion de deux nouvelles communes : Calmont et Renneville.

Communes	Total d'heures/an	Espaces verts	Bâtiments
LOUBENS	1 144	472.88	49
MOURVILLES	208	113.55	1
MAUREVILLE	260	169	15
TOUTENS	728	247.4	1
TARABEL	1 144	509	233
SEGREVILLE	208	150.35	0
FRANCARVILLE	208	140.65	0
MASCARVILLE	364	138.5	4
RENNEVILLE	260	236.5	20
CALMONT	104	84.5	0

« Grands chantiers »

• Chantier sur la commune de Renneville

Remise en état d'un jardin après acquisition d'un bâtiment par la commune : la maison du Canal.

• Elagage des Muriers Platanes du parking de la Fontasse

Convention avec la SNCF pour intervenir à proximité de la voie ferrée.

• Lac de la Thésauque : recalibrage et création d'un fil d'eau sur le cheminement du lac

Au lieu-dit Bellecoste, après déclaration loi sur l'eau.

• Lac de la Thésauque : création d'un bassin de rétention

Au lieu-dit les Artis, profilage et recalibrage du chemin.



• Entretien et remise en état du fossé menant chez Crouzil

ZA Hers Sud à Villefranche-de-Lauragais.

• Reprise complète du balisage des 5 boucles de randonnées

Secteur Sud.

• Travail de dessouchage sur la boucle du Dagour

Secteur Nord.

• Ouverture d'un tronçon sur la boucle du Pistouillé

Secteur Nord.



Fauchage :

Linéaire de dépendances à faucher :

- Secteur Centre (Régie) : 300 Km
- Secteur Sud (Prestataires) : 261 Km
- Secteur Nord (Prestataires) : 461.5 Km

COVID-19 / Solidarité inter-services :

Au 31 décembre 2020, les agents des espaces verts du secteur Nord ont assuré le remplacement du service portage repas sur 58 jours. Les agents du service bâtiment du secteur nord ont été mobilisés sur 15 jours.

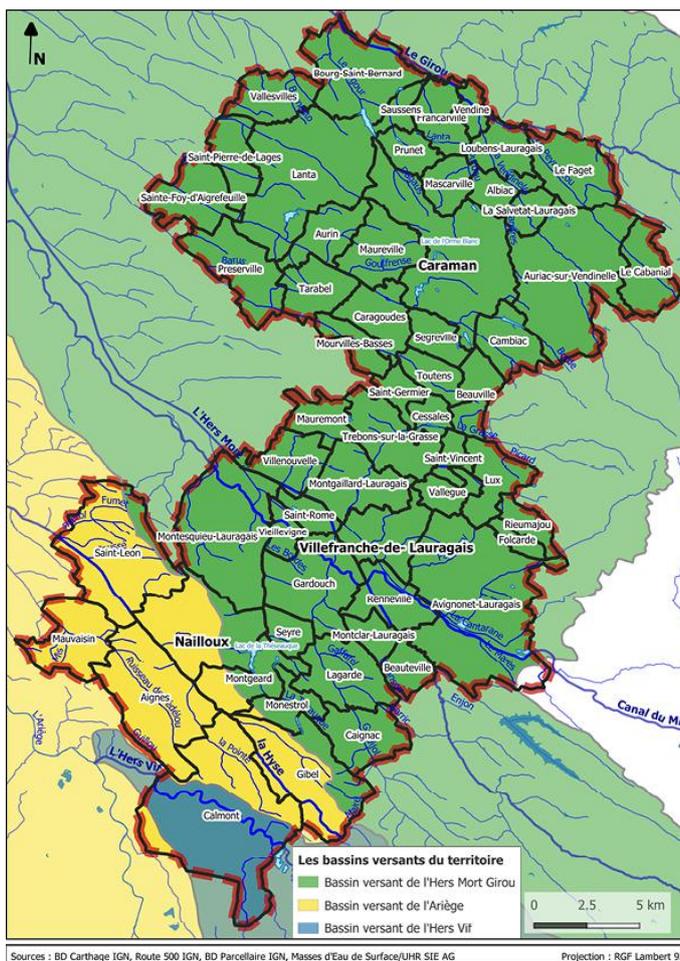
GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018.)

La compétence a été transférée à 3 syndicats selon les bassins versants :

- **Le SBHG** pour le bassin versant de l'Hers Mort Girou
- **Le SYMAR** pour le bassin versant de l'Ariège
- **Le SBGH** pour le bassin versant de l'Hers Vif

Le coût de cette compétence est financé par la taxe GEMAPI



Principales actions réalisées en 2020



Le SBHG pour le bassin versant de l'Hers Mort Girou

- 50 Km de berges ont été entretenues.
- 2.9 Km de berges ont été plantées sur la Seillonne (commune de Lanta).
- Acquisition de parcelles sur la commune de Renneville pour renaturer l'Hers Mort sur 426 m : plantation de 400 végétaux.
- Aménagement du lit et des berges de la Seillonne sur la commune de Saint Pierre de Lages.
- Fin de la phase 1 de l'étude de déconnexion du lac de Saint Foy d'Aigrefeuille et de la Saune, validée par le COPIL.
- Rencontre avec la commune de Gardouch, la CCTDL et VNF au sujet du Gardijol.
- Travaux de consolidation de berges sur la commune de Trebons sur la Grasse.
- Retrait d'atterrissement et d'embâcles sur la Vendinelle, sur la commune d'Auriac sur Vendinelle.

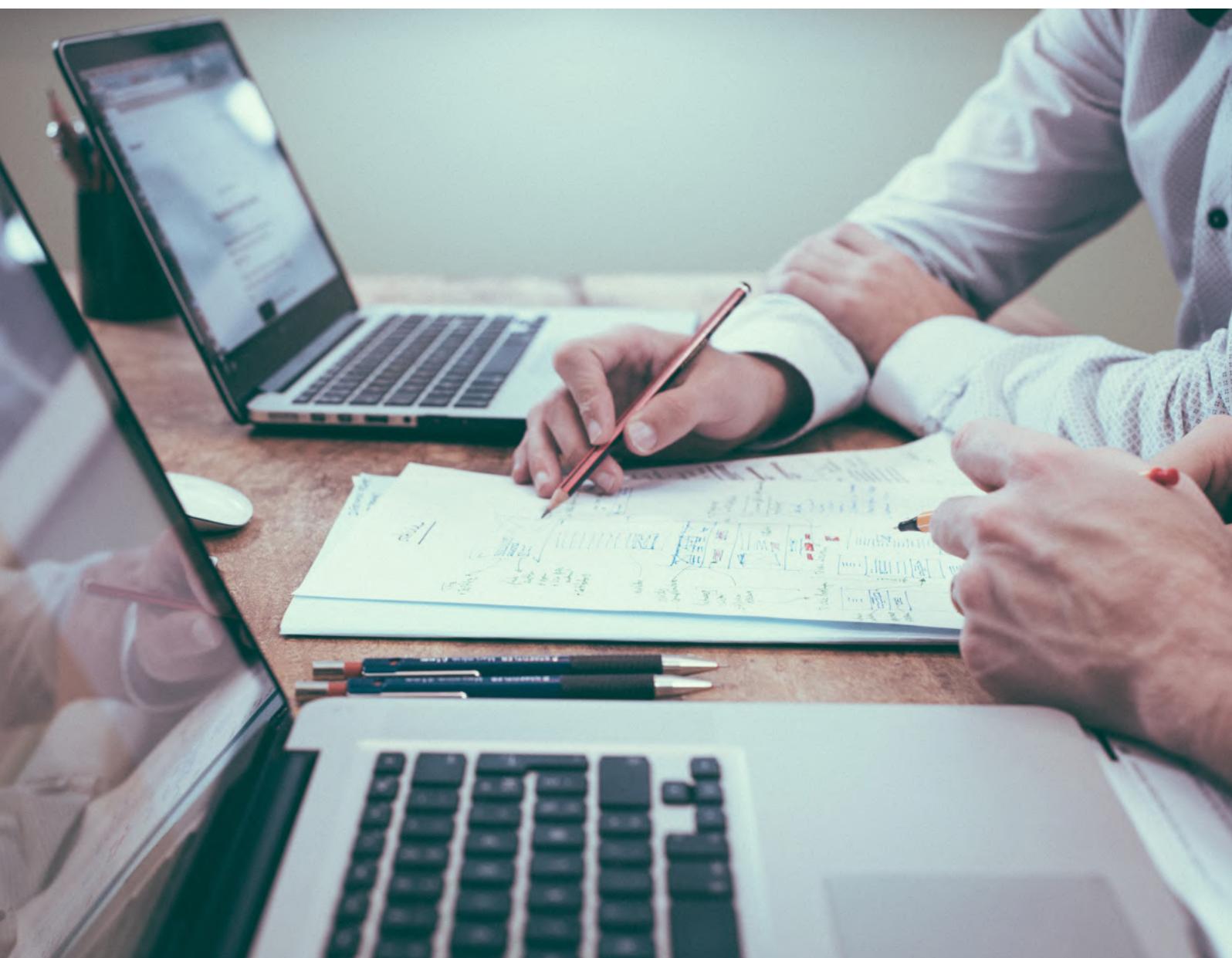
Le SYMAR pour le bassin versant de l'Ariège

- Approfondissement de l'état des lieux des cours d'eau sur l'aspect « gestion des bords de champs » et « état des boisements ».
- Diagnostic sur les différents cours d'eau.
- Rédaction du Programme Pluriannuel de Gestion en concertation avec les acteurs du territoire.
- Définition d'un programme de création ou d'enrichissement de ripisylve sur des parcelles communales afin de renaturer les bords de cours d'eau.

Le SBGH pour le bassin versant de l'Hers Vif

- Etude de définition d'une stratégie de gestion durable Vixiège et Hers Aval :
 - > Cours d'eau concernés : le Toret, le Cazeret
 - > Bureau d'étude : ARTELIA
 - > Montant d'étude : 93 263€ HT
 - > Lancement : Juin 2019 - Finalisation 2021
 - > Objectif : Concilier durablement les usagers, la protection des biens et des personnes et l'amélioration du fonctionnement naturel des cours d'eau.

GRANDS PROJETS COMMUNS DE 2020



Pacte de gouvernance



Si la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a institué un pacte de gouvernance entre les maires et leur intercommunalité, ce dernier n'est pas obligatoire. **Le conseil communautaire a en revanche fait le choix, après débats et échanges, d'élaborer son propre pacte de gouvernance**

Après avis très majoritairement favorable de ses communes membres, **le pacte de gouvernance a été adopté le 18 mai 2021 par le conseil communautaire.**

Ce pacte est basé sur l'affirmation du couple communes-communauté de communes comme socle de notre gouvernance. Il définit le cadre de référence des relations entre les communes et leur communauté afin de mettre en œuvre une véritable solidarité territoriale.

Il a été élaboré en cohérence avec les 4 valeurs principales définies par le projet de territoire :

- La solidarité territoriale ;
- La proximité ;
- L'attractivité économique ;
- Le maintien et l'amélioration du cadre de vie et protection de l'environnement.

L'objectif principal consiste à renforcer ce lien communes-communauté, en garantissant une relation de confiance entre les 58 communes.

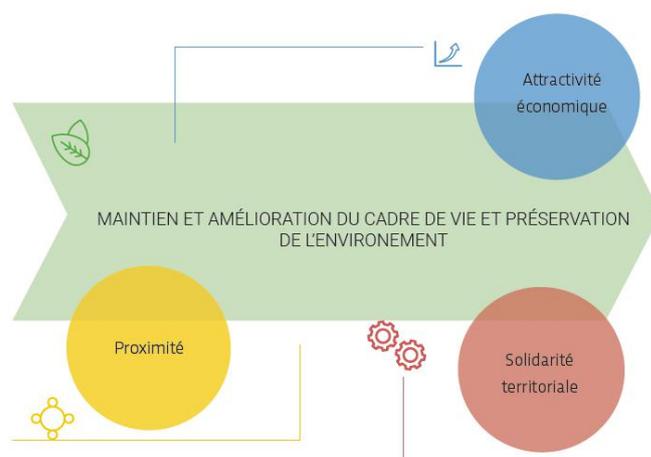
Le pacte de gouvernance rappelle les instances existantes au sein de l'intercommunalité ainsi que le processus décisionnel dans lequel la place de la commune est renforcée.

Les nouvelles instances créées sont : la conférence des maires, les conférences territoriales thématiques, le conseil de développement ou encore les possibilités d'intervention des vice-présidents sur le territoire à la rencontre de communes ou groupements de communes.

D'autre part, les élus municipaux qualifiés ou intéressés et identifiés comme personne ressource pourront être associés aux différentes commissions ou groupes de travail. Les communes seront également systématiquement associées lorsqu'un projet intercommunal se déroulera sur leur territoire.

Ce pacte propose des actions et engagements réciproques de la commune et de l'intercommunalité pour développer la communication et les échanges avec les communes et les conseillers municipaux.

Enfin, le pacte de gouvernance complète efficacement le système de pilotage des ensembles intercommunaux, également composé de plusieurs documents socles de l'intercommunalité : projet de territoire, pacte financier et fiscal, schéma de mutualisation... Tous ces documents seront complétés ou réalisés sur le mandat en cohérence avec les objectifs du pacte de gouvernance.



Le PCAET est un outil de planification à la fois stratégique et opérationnel, ayant pour but :

- La réduction des gaz à effet de serre (GES) ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- Le développement des énergies renouvelables (ENR) ;
- La maîtrise de la consommation énergétique ;
- La qualité de l'air.

La communauté de communes Terres du Lauragais a décidé avec les 3 autres communautés de communes membres du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de **transférer la compétence élaboration et suivi du PCAET au PETR du Pays Lauragais.**

Notre PCAET a été adopté en février 2020, il est en place pour une durée de 6 ans.

Le programme d'action du PCAET, c'est :

- 8 finalités ;
- 20 objectifs stratégiques ;
- 40 objectifs opérationnels ;
- 243 actions à l'échelle du PETR ;
- 123 actions déclinées sur le territoire des Terres du Lauragais, dont 28 actions portées directement par la communauté de communes.

Parmi les actions prioritaires, on retrouve :

- L'optimisation de la collecte des déchets ;
- La promotion du compostage individuel, partagé et collectif ;
- La rénovation des bâtiments publics ;
- Le développement des énergies renouvelables sur les bâtiments publics ;
- L'amélioration de la qualité de l'air ;
- La mise en place d'une stratégie de mobilité alternative ;
- Mener une démarche d'exemplarité interne ;
- Mener des démarches d'achats publics responsables...

Un comité de pilotage composé de 13 élus et de 2 techniciens est chargé de l'élaboration de la stratégie, évaluer les actions, prioriser les actions, proposer de nouvelles action.





INFORMATION

Le présent rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la communauté de communes de Terres du Lauragais. Ce document constitue un outil de référence à l'intention des élus communautaires et conseillers municipaux des communes membres.

Ce rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Edité par Terres du Lauragais,
Communauté de communes.
73, av. de la Fontasse -
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Directeur de publication : Christian Portet
Directrice de la rédaction : Elodie Caquineau
Photographies : Isabelle Aubry
Réalisation : Maëlle Ollivier



📍 SIÈGE ADMINISTRATIF

73, av de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél. 05 31 50 45 50
Mail : accueil@terres-du-lauragais.fr

📍 ANTENNES

- 📍 Secteur Caraman
7, av du 8 mai 1945 - 31460 Caraman
- 📍 Secteur Nailloux
3, rue de la République - 31560 Nailloux

www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS

